

CORPORATION LITHIUM ÉLÉMENTS CRITIQUES
(anciennement Corporation Éléments Critiques)
(société d'exploration)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL
EXERCICES CLOS LES 31 AOÛT 2019 ET 2018

CRITICAL ELEMENTS LITHIUM CORPORATION
(formerly Critical Elements Corporation)
(an exploration company)

ANNUAL FINANCIAL REPORT
YEARS ENDED AUGUST 31, 2019 AND 2018

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT

ÉTATS FINANCIERS

États de la situation financière

États de la perte nette et de la perte globale

États des variations des capitaux propres

Tableaux des flux de trésorerie

Notes complémentaires aux états financiers

FINANCIAL STATEMENTS

Statements of financial position

Statements of net loss and comprehensive loss

Statements of changes in equity

Statements of cash flows

Notes to financial statements

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Corporation Lithium Éléments Critiques

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Corporation Lithium Éléments Critiques (« l'entité »), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 août 2019 et au 31 août 2018;
- les états de la perte nette et de la perte globale pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 août 2019 et au 31 août 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT

To the Shareholders of Critical Elements Lithium Corporation

Opinion

We have audited the financial statements of Critical Elements Lithium Corporation (the Entity), which comprise:

- the statements of financial position as at August 31, 2019 and August 31, 2018;
- the statements of net loss and comprehensive loss for the years then ended;
- the statements of changes in equity for the years then ended;
- the statements of cash flows for the years then ended;
- and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies

(Hereinafter referred to as the "financial statements").

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Entity as at August 31, 2019 and August 31, 2018, and its financial performance and its cash flows for the years then ended in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the "**Auditors' Responsibilities for the Audit of the Financial Statements**" section of our auditors' report.

We are independent of the Entity in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que Corporation Lithium Éléments Critiques est toujours au stade d'exploration, donc qu'elle n'a pas de revenus et a des flux de trésorerie négatifs provenant de son exploitation. Par conséquent, Corporation Lithium Éléments Critiques dépend de sa capacité à lever du financement afin de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités.

Comme il est indiqué à la note 2 des états financiers, ces événements ou situations, conjugués aux autres questions exposées dans la note 2 des états financiers, indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Material Uncertainty Related to Going Concern

We draw attention to Note 2 in the financial statements, which indicates that Critical Elements Lithium Corporation is still in the exploration stage and, as such, no revenue has been yet generated and it has negative cash flows from its operating activities. Accordingly, Critical Elements Lithium Corporation depends on its ability to raise financing in order to discharge its commitments and liabilities in the normal course of operations.

As stated in Note 2 in the financial statements, these events or conditions, along with other matters as set forth in Note 2 in the financial statements, indicate that a material uncertainty exists that may cast significant doubt on the Entity's ability to continue as a going concern.

Our opinion is not modified in respect of this matter.

Other Information

Management is responsible for the other information. Other information comprises:

- the information included in Management's Discussion and Analysis filed with the relevant Canadian Securities Commissions.

Our opinion on the financial statements does not cover the other information and we do not and will not express any form of assurance conclusion thereon.

In connection with our audit of the financial statements, our responsibility is to read the other information identified above and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the financial statements or our knowledge obtained in the audit and remain alert for indications that the other information appears to be materially misstated.

We obtained the information included in Management's Discussion and Analysis filed with the relevant Canadian Securities Commissions as at the date of this auditors' report. If, based on the work we have performed on this other information, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact in the auditors' report.

We have nothing to report in this.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS), and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Entity's ability to continue as a going concern, disclosing as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Entity or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Entity's financial reporting process.

Auditors' Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditors' report that includes our opinion.

Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists.

Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of the financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit.

We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;

The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.

- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Entity's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Entity's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditors' report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditors' report. However, future events or conditions may cause the Entity to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.
- Communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Nathalie Labelle.

(signé)

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. ¹

Montréal (Canada)
Le 19 novembre 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A119245

- Provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

The engagement partner on the audit resulting in this auditors' report is Nathalie Labelle.

(signed)

KPMG LLP ¹

Montreal, Canada
November 19, 2019

¹ CPA auditor, CA, public accountancy permit no. A119245

Corporation Lithium Éléments Critiques

(société d'exploration)

États de la situation financière**Exercices clos les 31 août****Critical Elements Lithium Corporation**

(an Exploration Company)

Statements of Financial Position**Years ended August 31**

	31 août / August 31, 2019	31 août / August 31, 2018 (Retraité / Restated – note 4)	
ACTIFS	\$	\$	ASSETS
Actifs courants			Current assets
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	1 980 232	4 325 113	Cash and cash equivalents (Note 7)
Titres négociables (note 8)	199 029	348 939	Marketable securities (Note 8)
Autres débiteurs	17 369	159 474	Other receivables
Taxes à recevoir	44 308	84 446	Taxes receivable
Frais payés d'avance	55 187	170 227	Prepaid expenses
Crédits d'impôt relatifs aux ressources	-	522 150	Tax credits related to resources
Crédits d'impôt miniers à recevoir	253 791	1 040 015	Mining tax credits receivable
	2 549 916	6 650 364	
Actifs non courants			Non-current assets
Immobilisations corporelles (note 9)	86 491	87 454	Fixed assets (Note 9)
Actifs de prospection et d'évaluation (note 10)	24 057 958	21 003 210	Exploration and evaluation assets (Note 10)
Actif financier au titre de placements donnés en garantie (note 11)	1 332 265	1 189 129	Financial asset collateral investments (Note 11)
	25 476 714	22 279 793	
Total des actifs	28 026 630	28 930 157	Total assets
PASSIFS			LIABILITIES
Passifs courants			Current liabilities
Créditeurs et charges à payer	419 233	861 763	Accounts payable and accrued liabilities
	419 233	861 763	
Passifs non courants			Non-current liabilities
Impôts sur les résultats et impôts miniers différés	1 988 531	1 734 901	Deferred income and mining taxes
Intérêts courus sur la dette à long terme (note 12)	1 327 767	787 767	Accrued interest on long-term debt (Note 12)
Dette à long terme (note 12)	4 485 023	3 692 758	Long-term debt (Note 12)
	7 801 321	6 215 426	
Total des passifs	8 220 554	7 077 189	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES			EQUITY
Capital-social et bons de souscription (notes 13 et 14)	42 068 884	41 973 246	Share capital and warrants (Notes 13 and 14)
Surplus d'apport	8 871 714	8 657 162	Contributed surplus
Déficit cumulé	(31 134 522)	(28 777 440)	Cumulated deficit
Total des capitaux propres	19 806 076	21 852 968	Total equity
Total des passifs et des capitaux propres	28 026 630	28 930 157	Total liabilities and equity

PASSIFS ÉVENTUELS ET ENGAGEMENTS (notes 19 et 20),
CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION (note 2) **ET ÉVÈNEMENT**
POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN (NOTE 23)

CONTINGENT LIABILITIES AND COMMITMENTS (Notes 19 and 20),
GOING CONCERN (Note 2) **AND SUBSEQUENT EVENT** (Note 23)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,

(s) Jean-Sébastien Lavallée, Administrateur – Director

(s) Marcus Brune, Administrateur – Director

Corporation Lithium Éléments Critiques

(société d'exploration)

**États de la perte nette
et de la perte globale
Exercices clos les 31 août****Critical Elements Lithium Corporation**

(an Exploration Company)

**Statements of Net Loss
and Comprehensive Loss
Years ended August 31**

	2019	2018 (Retraité / Restated – note 4)	
	\$	\$	
CHARGES			EXPENSES
Frais généraux d'administration	423 633	822 707	General administrative expenses
Salaires et charges sociales	1 120 676	1 733 813	Salaries and fringe benefits
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	132 279	146 950	Registration, listing fees and shareholders' information
Honoraires professionnels et de consultants	368 417	524 161	Professional and consultants fees
Rémunération et paiements fondés sur des actions	255 190	2 107 781	Share-based compensation
Amortissement des immobilisations corporelles (note 9)	3 788	4 217	Depreciation of fixed assets (Note 9)
Diminution (augmentation) de la juste valeur des titres négociables	149 910	(299 941)	Decrease (increase) in fair value of the marketable securities
	<u>2 453 893</u>	<u>5 039 688</u>	
AUTRES			OTHER
Revenus d'intérêts	(78 705)	(32 793)	Interest income
Autres revenus	(22 510)	(14 533)	Other revenues
Perte (gain) sur taux de change	4 404	(4 801)	Foreign exchange loss (gain)
	<u>(96 811)</u>	<u>(52 127)</u>	
PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE DE L'EXERCICE	<u>2 357 082</u>	<u>4 987 561</u>	NET LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS FOR THE YEAR
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE (note 14)	<u>(0.01)</u>	<u>(0.03)</u>	BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE (Note 14)
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS EN CIRCULATION (DE BASE ET DILUÉ)	<u>158 646 998</u>	<u>152 099 204</u>	WEIGHTED AVERAGE NUMBER OF SHARES OUTSTANDING (BASIC AND DILUTED)

Corporation Lithium Éléments Critiques

(société d'exploration)

États des variations des capitaux propres

Exercices clos les 31 août

Critical Elements Lithium Corporation

(an Exploration Company)

Statements of Changes in Equity

Years ended August 31

	Capital-social et bons de souscription / Share capital and warrants	Surplus d'apport / Contributed surplus	Déficit cumulé / Cumulated deficit (Retraité / Restated – note 4)	Cumul des autres éléments du résultat global / Accumulated other comprehensive loss	Total des capitaux propres / Total equity	
Solde au 31 août 2017	\$ 34 212 066	\$ 6 590 475	\$ (22 404 640)	\$ (592 052)	\$ 17 805 849	Balance, August 31, 2017
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9	-	-	(592 052)	592 052	-	Impact of adopting IFRS 9
Solde ajusté au 31 août 2017	34 212 066	6 590 475	(22 996 692)	-	17 805 849	Adjusted balance, August 31, 2017
Émission d'actions et de bons de souscription (note 14)	7 000 000	-	-	-	7 000 000	Share issued with warrants (Note 14)
Options octroyées (note 14)	-	2 107 781	-	-	2 107 781	Options granted (Note 14)
Exercice de bon de souscription (note 14)	80 500	-	-	-	80 500	Warrants exercised (Note 14)
Exercice d'options aux courtiers et à des intervenants (note 14)	8 634	(1 354)	-	-	7 280	Brokers and intermediaries options exercised (Note 14)
Exercice d'options (note 14)	672 046	(254 106)	-	-	417 940	Options exercised (Note 14)
Options octroyées aux courtiers et à des intervenants (note 14)	-	214 366	(214 366)	-	-	Options granted to brokers and intermediaries (Note 14)
Frais d'émission d'actions	-	-	(578 821)	-	(578 821)	Share issuance expenses
	41 973 246	8 657 162	(23 789 879)	-	26 840 529	
Perte nette pour l'exercice	-	-	(4 987 561)	-	(4 987 561)	Net loss for the year
Solde au 31 août 2018 (Retraité)	41 973 246	8 657 162	(28 777 440)	-	21 852 968	Balance, August 31, 2018 (Restated)
Solde au 31 août 2018	41 973 246	8 657 162	(28 777 440)	-	21 852 968	Balance, August 31, 2018
Options octroyées (note 14)	-	255 190	-	-	255 190	Options granted (Note 14)
Exercice d'options (note 14)	95 638	(40 638)	-	-	55 000	Options exercised (Note 14)
	42 068 884	8 871 714	(28 777 440)	-	22 163 158	
Perte nette pour l'exercice	-	-	(2 357 082)	-	(2 357 082)	Net loss for the year
Solde au 31 août 2019	42 068 884	8 871 714	(31 134 522)	-	19 806 076	Balance, August 31, 2019

Corporation Lithium Éléments Critiques

(société d'exploration)

Tableaux des flux de trésorerie**Exercices clos les 31 août****Critical Elements Lithium Corporation**

(an Exploration Company)

Statements of Cash Flows**Years ended August 31**

	2019	2018 (Retraité / Restated – note 4)	
	\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			OPERATING ACTIVITIES
Perte nette	(2 357 082)	(4 987 561)	Net loss
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			Items not involving cash:
Rémunération et paiements fondés sur des actions	255 190	2 107 781	Share-based compensation
Amortissement des immobilisations corporelles	3 788	4 217	Depreciation of fixed assets
Diminution (augmentation) de la juste valeur des titres négociables	149 910	(299 941)	Decrease (increase) in fair value of the marketable securities
	(1 948 194)	(3 175 504)	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 17)	(357 332)	(627 033)	Net change in non-cash operating working capital items (Note 17)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(2 305 526)	(3 802 537)	Cash flows related to operating activities
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			FINANCING ACTIVITIES
Encaissement de crédits d'impôt relatif aux ressources et de crédits d'impôts miniers	1 563 851	14 843	Cash inflow related to tax credits related to resources and mining tax credits
Encaissement lié à l'émission d'actions et de bons de souscription	-	7 000 000	Cash inflow related to the issuance of capital stock and warrants
Produits de l'exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription	55 000	505 720	Proceeds from exercise of share purchase options and warrants
Frais d'émission d'actions	-	(578 821)	Share issuance expenses
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 618 851	6 941 742	Cash flows related to financing activities

Corporation Lithium Éléments Critiques

(société d'exploration)

Tableaux des flux de trésorerie**Exercices clos les 31 août****Critical Elements Lithium Corporation**

(an Exploration Company)

Statements of Cash Flows**Years ended August 31**

	2019	2018 (Retraité / Restated – Note 4)	
	\$	\$	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			INVESTING ACTIVITIES
Augmentation des placements donnés en garantie	(143 136)	(253 520)	Increase in pledged investments
Produit de disposition de titres négociables	-	653 094	Proceeds from disposal of marketable securities
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 825)	(73 737)	Acquisition of fixed assets
Augmentations des actifs de prospection et d'évaluation	<u>(1 512 245)</u>	<u>(1 153 586)</u>	Increase of exploration and evaluation assets
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 658 206)</u>	<u>(827 749)</u>	Cash flows related to investment activities
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(2 344 881)	2 311 456	CASH AND CASH EQUIVALENTS VARIATION
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>4 325 113</u>	<u>2 013 657</u>	CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>1 980 232</u>	<u>4 325 113</u>	CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie (note 17) / Items not affecting cash and cash equivalents (Note 17).

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES 1- ACTIVITÉS

Corporation Lithium Éléments Critiques, anciennement Corporation Éléments Critiques (la « Société »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est une société d'exploration minière dont les activités se situent au Canada. En juin 2019, la Société a changé sa dénomination sociale. Son titre est transigé à la Bourse de croissance TSX sous le symbole CRE, à la bourse internationale OTCQX sous le symbole CRECF et à la bourse de Francfort sous le symbole F12. Le siège social de la Société est situé au 1080, Côte du Beaver Hall, bureau 2101, Montréal, Québec, H2Z 1S8.

STATUTE OF INCORPORATION AND NATURE OF ACTIVITIES

Critical Elements Corporation, formerly Critical Elements Corporation (the "Company"), incorporated under the *Business Canadian Corporations Act*, is a mining exploration company operating in Canada. In June 2019, the Company changed its name to Critical Elements Lithium Corporation. Its shares are traded on TSX Venture Exchange under the symbol CRE, on the OTCQX International under the symbol CRECF and on Frankfurt Stock Exchange under the symbol F12. The address of the Company's head office and registered office is 1080, Cote du Beaver Hall, Suite 2101, Montréal, Québec, H2Z 1S8.

2- CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

La Société a déterminé que l'une de ses propriétés minières, à savoir Rose lithium-tantale, contient des réserves de minerai économiquement recouvrables, conformément à l'étude de faisabilité NI-43-101, datée du 29 novembre 2017. Au 31 août 2019, la Société a déterminé que la propriété Rose lithium-tantale était toujours au stade de prospection, puisque la Société n'a pas encore obtenu tout le financement et les permis nécessaires pour démarrer la construction et la phase de développement du projet Rose lithium-tantale. La Société n'a pas encore déterminé si ses autres propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement recouvrables.

La prospection et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, des risques liés à l'exploration et à l'extraction, des questions relatives à la réglementation, des règlements en matière d'environnement et d'autres règlements ainsi que de l'accessibilité au financement.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation, conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante de prospection de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

2- GOING CONCERN

The Company has determined that one of its mining properties, namely Rose Lithium-Tantalum, has economically recoverable ore reserves, pursuant to the NI-43-101 feasibility study with an effective date of November 29, 2017. As at August 31, 2019, the Company determined that it was still in exploration stage with respect to its Rose Lithium-Tantalum property because it has not yet obtain all the required financing and permits to start the construction and development phase of the Rose Lithium-Tantalum Project. The Company has not yet determined whether its other properties have economically recoverable ore reserves.

The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Company will be influenced by a number of factors, including exploration and extraction risks, regulatory issues, environmental regulations and other regulations as well as available financing.

Although management has taken steps to verify titles of the mining properties in which the Company holds an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the Company's property title. Property title may be subject to unregistered prior agreements and non-compliant with regulatory requirements.

2- CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION (suite)

Pour l'exercice clos le 31 août 2019, la Société a enregistré une perte nette de 2 357 082 \$ (4 987 561 \$ en 2018) et a des flux de trésorerie négatifs liés aux activités opérationnelles de 2 305 526 \$ (3 802 537 \$ en 2018). De plus, au 31 août 2019, la Société a un déficit cumulé de 31 134 522 \$ (28 777 440 \$ en 2018). Celle-ci étant au stade de la prospection, elle n'a pas de revenu ni de flux de trésorerie positifs provenant de son exploitation. Conséquemment, la direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et de s'acquitter de ses engagements et ses obligations dans le cours normal des activités.

La Société a réussi dans le passé à obtenir du financement. Cependant, la Société nécessite un financement supplémentaire important à court et à long terme et il existe une incertitude quant à la capacité de lever un tel financement. Plus précisément, afin d'aller de l'avant avec son projet minier Rose lithium-tantale, la Société devra lever des fonds additionnels. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Ces conditions indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs réglés dans le cours normal des activités, et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes à l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

2- GOING CONCERN (continued)

For the year ended August 31, 2019, the Company recorded a net loss of \$2,357,082 (2018 - \$4,987,561) and has negative cash flows from operations of \$2,305,526 (2018 - \$3,802,537). In addition, as at August 31, 2019, the Company has a cumulated deficit of \$31,134,522 (2018 - \$28,777,440). The Company is still in the exploration stage and, as such, no revenue or positive cash flows have yet been generated from its operating activities. Consequently, management periodically seeks financing through the issuance of shares, the exercise of warrants and share purchase options to continue its operations and to discharge its commitments and liabilities in the normal course of operations.

The Company has been successful in the past in raising financing; however, it requires significant additional financing in the near and long-term and there is uncertainty as to the ability to raise such financing. Specifically, in order to move forward on its mining project Rose Lithium-Tantalum, the Company will have to raise additional funds. If management is unable to obtain new funding, the Company may be unable to continue its operations, and amounts realized for assets may be less than amounts reflected in these financial statements.

These conditions indicate the existence of a material uncertainty that may cast significant doubt about the Company's ability to continue as a going concern.

The accompanying financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and settlement of liabilities during the normal course of operations, and do not reflect the adjustments to the carrying value of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and statement of financial position classification that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

Notes complémentaires aux états financiers**Notes to Financial Statements****31 août 2019 et 2018****August 31, 2019 and 2018****3- DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX IFRS**

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Le conseil d'administration a approuvé les états financiers le 19 novembre 2019.

4- NOUVELLES NORMES ET NORMES RÉVISÉES**Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions (modifications de l'IFRS 2)**

Le 20 juin 2016, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié des modifications de l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, en vue de clarifier comment doivent être comptabilisés certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions.

Les modifications fournissent des exigences relatives aux informations suivantes :

- les effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie;
- la comptabilisation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comporte des modalités de règlement concernant l'obligation légale relative aux retenues d'impôt à la source;
- la modification des modalités et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres.

Le 1er septembre 2018, la Société a adopté la norme IFRS 2 et conclu que, compte tenu de ses activités actuelles, elle n'a eu aucune incidence sur ses états financiers.

Incidence de l'application d'IFRS 9 Instruments financiers

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2019, la Société a appliqué IFRS 9 *Instruments financiers* (ainsi que les modifications corrélatives connexes d'autres IFRS. Les exigences d'IFRS 9 représentent un changement important par rapport à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Le détail de ces nouvelles exigences qui sont pertinentes pour la Société ainsi que leurs incidences sur les états financiers de la Société sont décrites ci-dessous.

3- STATEMENT OF COMPLIANCE WITH IFRS

The financial statements have been prepared in accordance with the International Financial Reporting Standards ("IFRS"). On November 19, 2019, the Board of Directors approved, for issuance, these financial statements.

4- NEW STANDARDS AND REVISED STANDARDS**Classification and Measurement of Share-based Payment Transactions (Amendments to IFRS 2)**

On June 20, 2016, the IASB issued amendments to IFRS 2, *Share-based Payment*, clarifying how to account for certain types of share-based payment transactions.

The amendments provide requirements on the accounting for:

- the effects of vesting and non-vesting conditions on the measurement of cash-settled share-based payments;
- share-based payment transactions with a net settlement feature for withholding tax obligations; and
- a modification to the terms and conditions of a share-based payment that changes the classification of the transaction from cash-settled to equity-settled.

On September 1, 2018, the Corporation has adopted IFRS 2 and has concluded that, based on its current operations, it had no impact on the Company's financial statements.

Impact of the application of IFRS 9, Financial Instruments

During the year ended August 31, 2019, the Company applied IFRS 9, *Financial Instruments*, (issued July 2014) and related consequential amendments to other IFRS. The requirements of IFRS 9 are a significant change from IAS 39, *Financial Instruments: Recognition and Measurement*. These new requirements are relevant to the Company; the details of the requirements and their impact on the Company's financial statements are described below.

Notes complémentaires aux états financiers**Notes to Financial Statements****31 août 2019 et 2018****August 31, 2019 and 2018****4- NOUVELLES NORMES ET NORMES RÉVISÉES (suite)****Incidence de l'application d'IFRS 9 Instruments financiers (suite)**

La Société a appliqué rétrospectivement IFRS 9 conformément aux dispositions transitoires énoncées dans la norme et a retraité ses états financiers comparatifs. Pour la Société, la date d'application initiale est le 1^{er} septembre 2018. Par conséquent, la Société a appliqué les exigences d'IFRS 9 aux instruments financiers qui n'ont pas été décomptabilisés au 1^{er} septembre 2018 et n'a pas appliqué les exigences aux instruments financiers qui ont déjà été décomptabilisés au 1^{er} février 2018. Les montants comparatifs relatifs aux instruments financiers qui n'ont pas été décomptabilisés au 1^{er} septembre 2018 ont été retraités le cas échéant.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'incidence de l'adoption de l'IFRS 9 sur le classement des actifs et des passifs financiers :

4- NEW STANDARDS AND REVISED STANDARDS (continued)**Impact of the application of IFRS 9, Financial Instruments (continued)**

The Company has applied IFRS 9 retrospectively in accordance with the transitional provisions set out in the standard, and has restated its comparative financial statements. The initial application date for the Company was September 1, 2018. Consequently, the Company applied the requirements of IFRS 9 to financial instruments that were not derecognized as at September 1, 2018, but not to financial instrument requirements that were derecognized at that date. Comparative amounts relating to financial instruments not derecognized as at September 1, 2018, were restated where applicable.

The following table summarizes the impact the adoption of IFRS 9 has on the classification of financial assets and liabilities:

Actif/passif / Asset/Liability	Classement selon l'IAS 39 / Classification under IAS 39	Classement selon l'IFRS 9 / Classification under IFRS 9
Trésorerie et équivalents de trésorerie / Cash and cash equivalents	Prêts et créances / Loans and receivables	Coût amorti / Amortized cost
Autres débiteurs / Other receivables	Prêts et créances / Loans and receivables	Coût amorti / Amortized cost
Titres négociables / Marketable securities	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global / Fair value through other comprehensive income	Juste valeur par le biais du résultat net / Fair value through profit and loss
Créditeurs et charges à payer / Accounts payable and accrued liabilities	Autres passifs financiers / Other financial liabilities	Coût amorti / Amortized cost
Dettes à long terme / Long-term debt Intérêts courus sur la dette à long terme / Accrued interest on long-term debt	Autres passifs financiers / Other financial liabilities	Coût amorti / Amortized cost

Classification et évaluation des actifs financiers

IFRS 9 contient trois catégories d'actifs financiers: évalués au coût après amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. La classification des actifs financiers selon IFRS 9 est généralement fondée sur le modèle économique selon lequel un actif financier est géré et ses caractéristiques de flux de trésorerie contractuels. L'IFRS 9 élimine les catégories suivantes d'IAS 39: placements détenus jusqu'à échéance, prêts et créances et actifs financiers disponibles à la vente.

La direction a examiné et évalué les actifs financiers existants de la Société au 1^{er} septembre 2018 en fonction des faits et circonstances qui existaient à cette date et a conclu que l'application d'IFRS 9 a eu l'incidence suivante sur le classement et les méthodes d'évaluation des actifs financiers de la Société:

Financial asset classification and measurement

IFRS 9 contains three classification categories for financial assets: measured at amortized cost, fair value through other comprehensive income and fair value through profit or loss. The classification of financial assets under IFRS 9 is generally depends on the business model for managing the asset and the asset's contractual cash flow characteristics. IFRS 9 eliminates the following IAS 39 categories: held-to-maturity financial investments, loans and receivables, and available-for-sale financial assets.

Management reviewed and measured the Company's existing financial instruments as at September 1, 2018, based on the facts and circumstances that existed at that date and concluded that the application of IFRS 9 has had the following impact on the Company's financial instruments regarding their classification and measurement:

Notes complémentaires aux états financiers

Notes to Financial Statements

31 août 2019 et 2018

August 31, 2019 and 2018

4- NOUVELLES NORMES ET NORMES RÉVISÉES (suite)

Incidence de l'application d'IFRS 9 Instruments financiers (suite)

Les placements qui étaient auparavant désignés comme actifs financiers disponible à la vente et qui étaient évalués à la juste valeur à chaque date de clôture selon IAS 39 seront maintenant classés dans la catégorie à la juste valeur par le biais du résultat net selon IFRS 9. Les gains ou les pertes non réalisés qui étaient auparavant présentés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que ces gains ou pertes soient réalisés ou qu'une baisse de valeur de l'actif financier soit considérée comme durable sont désormais imputés aux résultats nets. Cette modification a entraîné les ajustements suivants sur les états financiers de l'exercice précédent :

Augmentation du résultat net de l'exercice clos le 31 août 2018 563 958 \$

Diminution du cumul des autres éléments du résultat global au 31 août 2018 28 094 \$

Augmentation du déficit au 31 août 2017 592 052 \$

Classification et évaluation des passifs financiers

Pour les passifs financiers, IFRS 9 comprend les exigences en matière de classement et d'évaluation auparavant incluses dans IAS 39. L'application d'IFRS 9 n'a eu aucune incidence sur le classement et l'évaluation des passifs financiers de la Société.

5- NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS PUBLIÉS, MAIS PAS ENCORE ENTRÉS EN VIGUEUR

IFRS 16, Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*.

Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption anticipée est permise pour les entités qui adoptent également l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, à la date de l'adoption initiale de l'IFRS 16 ou qui l'ont adopté avant cette date. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, *Contrats de location*.

4- NEW STANDARDS AND REVISED STANDARDS (continued)

Impact of the application of IFRS 9, Financial Instruments (continued)

Investments previously designated as available-for-sale financial assets and measured at fair value at each reporting date under IAS 39 will now be classified in the fair value through profit and loss category in accordance with IFRS 9. Unrealized gains or losses reflected in other comprehensive income until these gains or losses are realized or a decline in value of the financial asset is other than temporary will now be charged to net earnings. This change resulted in the following adjustments to the prior year's financial statements:

Increase in net income for fiscal ended August 31, 2018 \$563,958

Decrease in the sum of the other elements of comprehensive income as at August 31, 2018 \$28,094

Increase in deficit as at August 31, 2017 \$592,052

Classification and measurement of financial liabilities

The classification and measurement requirements for financial liabilities are the same in IFRS 9 as in IAS 39. The application of IFRS 9 had no impact on the classification and measurement of the Company's financial liabilities.

5- NEW STANDARDS, INTERPRETATIONS AND AMENDMENTS ISSUED BUT NOT YET EFFECTIVE

IFRS 16, Leases

On January 13, 2016, the IASB issued IFRS 16, *Leases*.

The new standard is effective for annual periods beginning on or after January 1, 2019. Earlier application is permitted for entities that apply IFRS 15, *Revenue from Contracts with Customers* at or before the date of initial adoption of IFRS 16. IFRS 16 will replace IAS 17, *Leases*.

Notes complémentaires aux états financiers**31 août 2019 et 2018****Notes to Financial Statements****August 31, 2019 and 2018****5- NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS PUBLIÉS, MAIS PAS ENCORE ENTRÉS EN VIGUEUR (suite)****IFRS 16, Contrats de location (suite)**

Cette norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié au contrat de location qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs.

D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires ont également été prévues.

La Société adoptera cette nouvelle norme dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2019. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de l'interprétation n'a pas encore été déterminée.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

Le 7 juin 2017, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*.

L'interprétation donne des indications concernant la comptabilisation des passifs et des actifs d'impôt exigible et différé dans les cas où il existe une incertitude relative aux traitements fiscaux.

L'interprétation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} septembre 2019. L'application anticipée est permise.

Selon l'interprétation, la Société doit :

- se demander si elle devrait considérer les traitements fiscaux incertains isolément ou plutôt les regrouper, en fonction de l'approche qui fournit la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude;
- refléter une incertitude quant au montant d'impôt à payer (ou recouvrer) s'il est probable qu'elle devra payer (ou recouvrer) un montant lié à l'incertitude;

5- NEW STANDARDS, INTERPRETATIONS AND AMENDMENTS ISSUED BUT NOT YET EFFECTIVE (continued)**IFRS 16, Leases (continued)**

This standard introduces a single lessee accounting model and requires a lessee to recognize assets and liabilities for all leases with a term of more than 12 months, unless the underlying asset is of low value. A lessee is required to recognize a right-of-use asset representing its right to use the underlying asset and a lease liability representing its obligation to make lease payments.

Other areas of the lease accounting model have been impacted, including the definition of a lease. Transitional provisions have been provided.

The Company will adopt this new standard in its financial statements for the annual period beginning on September 1, 2019. The extent of the impact of adoption of the Interpretation has not yet been determined.

IFRIC 23, Uncertainty over Income Tax Treatments

On June 7, 2017, the IASB issued IFRIC Interpretation 23 *Uncertainty over Income Tax Treatments*.

The Interpretation provides guidance on the accounting for current and deferred tax liabilities and assets in circumstances in which there is uncertainty over income tax treatments.

The Interpretation is applicable for annual periods beginning on or after September 1, 2019. Earlier application is permitted.

The Interpretation requires the Company to:

- contemplate whether uncertain tax treatments should be considered separately, or together as a group, based on which approach provides better predictions of the resolution;
- reflect an uncertainty in the amount of income tax payable (recoverable) if it is probable that it will pay (or recover) an amount for the uncertainty; and

Notes complémentaires aux états financiers**Notes to Financial Statements****31 août 2019 et 2018****August 31, 2019 and 2018****5- NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS PUBLIÉS, MAIS PAS ENCORE ENTRÉS EN VIGUEUR (suite)****IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux* (suite)**

- évaluer une incertitude fiscale d'après la méthode du montant le plus probable ou la méthode de la valeur attendue, selon celle qui fournit la meilleure prévision du montant à payer (ou recouvrer).

La Société adoptera cette interprétation dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2019. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de l'interprétation n'a pas encore été déterminée.

6- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**Base d'évaluation**

Les états financiers ont été préparés au coût historique à l'exception des titres négociables qui sont évalués à la juste valeur.

Conversion de devises

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. À chaque date de clôture des comptes, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations sont inscrites à la perte nette de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que pour un placement ou d'autres finalités. Les équivalents de trésorerie sont des instruments financiers qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et qui ne sont pas soumis à des risques significatifs de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie incluent les instruments dont la durée est égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition ainsi que certains instruments dont la durée est de plus de trois mois, dans la mesure où ceux-ci ne sont pas associés à une pénalité importante dans l'éventualité d'un encaissement au cours de la période de trois mois suivant l'acquisition.

5- NEW STANDARDS, INTERPRETATIONS AND AMENDMENTS ISSUED BUT NOT YET EFFECTIVE (continued)**IFRIC 23, *Uncertainty over Income Tax Treatments* (continued)**

- Measure a tax uncertainty based on the most likely amount or expected value depending on whichever method better predicts the amount payable (recoverable).

The Company will adopt this Interpretation in its financial statements for the annual period beginning on September 1, 2019. The extent of the impact of adoption of the Interpretation has not yet been determined.

6- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES**Basis of measurement**

The financial statements have been prepared on the historical cost basis except for marketable securities, which are measured at fair value.

Currency translation

The financial statements of the Company are reported in Canadian dollars, which is the functional currency. Transactions in foreign currencies are translated at the exchange rates prevailing at the time they are made. At each closing date, assets and liabilities denominated in foreign currencies are converted at closing rates. Exchange differences resulting from transactions are recorded in the net loss for the year.

Cash and cash equivalents

Cash equivalents are held for the purpose of meeting short-term cash commitments rather than for investment or other purposes. Cash equivalent are financial instruments readily convertible to a known amount of cash and not subject to a significant risk of changes in value. Cash equivalents include instruments with a maturity of three months or less from the date of acquisition and instruments with an original term longer than three months if there is no significant penalty for withdrawal within a three month period from the date of acquisition.

Notes complémentaires aux états financiers**Notes to Financial Statements****31 août 2019 et 2018****August 31, 2019 and 2018****6- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Crédit d'impôt remboursable relatif aux droits miniers et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources**

La Société est admissible à un crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers en vertu de la *Loi concernant les droits sur les mines* du Québec. Ce crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers est égal à 16 % et applicable sur 50 % des dépenses éligibles. Le traitement comptable du crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers dépend de l'intention de la direction d'entrer en production dans le futur ou de vendre ses propriétés minières à un autre producteur minier une fois la faisabilité technique et la viabilité économique des propriétés démontrées. Cette évaluation est faite pour chaque propriété minière.

Dans le premier cas, le crédit de droits miniers est enregistré comme un recouvrement d'impôts en vertu de la norme IAS 12, *Impôts sur le résultat*, ce qui génère un passif d'impôts différés et des charges d'impôts différés, car les actifs de prospection et d'évaluation n'ont plus de base fiscale à la suite de la réclamation du crédit d'impôt remboursable par la Société.

Dans le deuxième cas, il est prévu qu'aucun droit minier ne soit versé dans le futur et, en conséquence, le crédit de droits miniers est comptabilisé à l'encontre des actifs de prospection et d'évaluation.

Présentement, la direction a l'intention d'entrer en production dans le futur. Les crédits de droits miniers sont donc comptabilisés comme un recouvrement d'impôts.

La Société est également admissible à un crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources pour les entreprises minières par rapport aux dépenses admissibles engagées. Le crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources représente jusqu'à 38,75 % de ces dépenses par la suite et est comptabilisé comme une aide gouvernementale à l'encontre des actifs de prospection et d'évaluation.

Les crédits liés aux ressources et les crédits liés aux droits miniers lorsque comptabilisés à l'encontre des dépenses de prospection et d'évaluation sont initialement comptabilisés à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront reçus et que la Société se conformera aux conditions associées au crédit.

6- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Refundable credit on mining duties and refundable tax credit related to resources**

The Company is eligible for a refundable credit on mining duties under the Québec *Mining Duties Act*. This refundable credit on mining duties is equal to 16% applicable on 50% of the eligible expenses. The accounting treatment for refundable credits on mining duties depends on management's intention to either go into production in the future or to sell its mining properties to another mining producer once the technical feasibility and the economic viability of the properties have been demonstrated. This assessment is made at the level of each mining property.

In the first case, the credit on mining duties is recorded as an income tax recovery under IAS 12, *Income Taxes*, which generates a deferred tax liability and deferred tax expense since the exploration and evaluation assets have no tax basis following the Company's election to claim the refundable credit.

In the second case, it is expected that no mining duties will be paid in the future and, accordingly, the credit on mining duties is recorded against exploration and evaluation assets.

Currently, it is management's intention to have the Company become a producer in the future, as such, credit on mining duties are recorded as an income tax recovery.

The Company is also eligible for a refundable tax credit related to resources for mining industry companies in relation to eligible expenses incurred. The refundable tax credit related to resources can represent up to 38.75% for eligible expenses incurred thereafter, and is recorded as a government grant against exploration and evaluation assets.

The credits related to resources and credits for mining duties recognized against exploration and evaluation expenditures are initially recorded at fair value when there is reasonable assurance that they will be received and that the Company will comply with the conditions associated with the grant.

6- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Actifs de prospection et d'évaluation**

Tous les coûts incluant les coûts d'emprunt associés à l'acquisition de biens et aux activités de prospection et d'évaluation sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités de prospection et d'évaluation pouvant être liés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction) et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires.

Une propriété minière acquise par voie d'échange contre un ou plusieurs actifs non monétaires ou contre un ensemble d'actifs monétaires et non monétaires est évaluée à la juste valeur sauf si l'opération d'échange n'a pas de substance commerciale ou s'il n'est possible d'évaluer de manière fiable ni la juste valeur de l'actif reçu ni celle de l'actif cédé. Si la juste valeur peut être évaluée de manière fiable autant par l'actif reçu que l'actif cédé, alors la juste valeur de l'actif cédé est utilisée à moins que la juste valeur de l'actif reçu soit plus évidente. Si l'élément acquis n'est pas évalué à la juste valeur, son coût est évalué à la valeur comptable de l'actif cédé.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

6- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Exploration and evaluation assets**

All costs including borrowing costs associated with property acquisition and exploration and evaluation activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration and evaluation activities that can be associated with the discovery of specific mineral resources, and do not include costs related to production (extraction costs), administrative expenses and other general indirect costs.

Mining property exchanges for a non-monetary asset or assets, or a combination of monetary and non-monetary assets, is measured at fair value unless the exchange transaction lacks commercial substance or the fair value of neither the asset received nor the asset given up is reliably measurable. If a fair value can be measured reliably for either the asset received or the asset given up, then the fair value of the asset given up is used unless the fair value of the asset received is more clearly evident. If the acquired mining property is not measured at fair value, its cost is measured at the carrying amount of the asset given up.

The Company reconsiders periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of exploration and evaluation assets may exceed its recoverable amount, the asset is tested for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs of disposal and value in use of the asset (present value of the future cash inflows expected). When the recoverable amount of exploration and evaluation assets is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss. The carrying amount of exploration and evaluation assets do not necessarily represents current or future value.

Notes complémentaires aux états financiers**31 août 2019 et 2018****Notes to Financial Statements****August 31, 2019 and 2018****6- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Actifs de prospection et d'évaluation (suite)**

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits de prospection ont expiré, ou expireront dans un avenir proche;
- Aucune dépense de prospection future importante n'est prévue;
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte, et les activités de prospection et d'évaluation sur cette propriété cesseront;
- Le recouvrement de la valeur des actifs de prospection et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût inclut les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur de l'actif ou reconnus comme un actif distinct, selon le plus approprié, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif profiteront à la Société et que le coût peut être mesuré de manière fiable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode du solde dégressif et selon les taux indiqués ci-après :

Matériel informatique	40 %
Mobilier de bureau	20 %

Les autres équipements n'étaient pas encore utilisés en date du 31 août 2019. L'amortissement débutera après l'achèvement de leur mise en service.

6- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Exploration and evaluation assets (continued)**

The carrying amounts of mining properties and exploration and evaluation assets are assessed for impairment only when indicators of impairment exist, typically when one of the following circumstances apply:

- Exploration rights have or will expire in the near future;
- No future substantive exploration expenditures are budgeted;
- No commercially viable quantities are discovered and exploration and evaluation activities will be discontinued; and
- Exploration and evaluation assets are unlikely to be fully recovered from successful development or sale.

Fixed assets

Fixed assets are accounted for at cost less any accumulated impairment losses. Cost includes expenditures that are directly attributable to the acquisition of the asset. Subsequent costs are included in the asset's carrying amount or recognized as a separate asset, as appropriate, only when it is probable that future economic benefits associated with the item will flow to the Company and the cost can be measured reliably.

Amortization of fixed assets is calculated using the declining method and at the following rates:

Computer equipment	40%
Office furniture	20%

Other equipment is not yet used as at August 31, 2019. Depreciation will begin upon after completion of the commissioning activities.

6- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Immobilisations corporelles (suite)**

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée après amortissement si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont initialement évalués à la juste valeur comprenant, dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas ultérieurement évalué à la juste valeur par le biais du résultat net («JVRN»), les coûts de transaction qui sont directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'instrument. La Société comptabilise les instruments financiers à la date de transaction à laquelle elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers comme évalués ultérieurement au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La Société détient les catégories d'instruments financiers suivants :

6- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Fixed assets (continued)**

Fixed assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs of disposal and its value in use (present value of the future cash inflows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount. An impairment loss is reversed if there has been a change in the estimates used to determine the recoverable amount. An impairment loss is reversed only to the extent that the asset's carrying amount does not exceed the carrying amount that would have been determined, net of depreciation or amortization, if no impairment loss had been recognized.

Financial instruments

Financial instruments are measured on initial recognition at fair value, plus, in the case of financial instruments other than those classified as fair value through profit or loss ("FVPL"), directly attributable transaction costs. Financial instruments are recognized when the Company becomes party to the contracts that give rise to them and are classified as amortized cost, FVPL or fair value through other comprehensive income ("FVOCI"), as appropriate.

The Company has the following categories of financial instruments:

6- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)**

Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est évalué au coût amorti si la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, si les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et/ou à des versements d'intérêts et s'il n'est pas désigné à titre de JVRN. Les actifs financiers désignés comme étant au coût amorti sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société classe sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie de même que ses autres débiteurs en tant d'actifs financiers évalués au coût amorti.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Ces actifs sont évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci, incluant les intérêts ou dividendes reçus, sont comptabilisées dans le résultat net. Toutefois, dans le cas de placements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, la Société peut choisir, au moment de la comptabilisation initiale, de présenter les profits et les pertes dans les autres éléments du résultat global. Pour de tels placements évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les profits et les pertes ne sont jamais reclassés dans le résultat net et aucune perte de valeur n'est comptabilisée dans le résultat net. Les dividendes rapportés par de tels placements sont comptabilisés dans le résultat net, à moins qu'il ne soit clair que le dividende représente le remboursement d'une partie du coût du placement. La Société classe ses titres négociables à titre d'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, déduction faite des coûts de transaction. Un passif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société classe actuellement dans les passifs financiers évalués au coût amorti les créditeurs et charges à payer, les intérêts courus sur la dette à long terme et la dette à long terme.

6- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Financial instruments (continued)**

Financial assets at amortized cost

A financial asset is measured at amortized cost if it is held within a business model whose objective is to hold assets to collect contractual cash flows and its contractual terms give rise on specified dates to cash flows that are solely payments of principal and interest on the principal amount outstanding, and if is not designated as FVPL. Financial assets classified as amortized cost are measured subsequent to initial recognition at amortized cost using the effective interest method. Cash and cash equivalents and other receivables are classified as measured at amortized cost.

Fair value through profit and loss

These assets are measured at fair value and changes therein, including any interest or dividend income, are recognized in profit or loss. However, for investments in equity instruments that are not held for trading, the Company may elect at initial recognition to present gains and losses in other comprehensive income. For such investments measured at fair value through other comprehensive income, gains and losses are never reclassified to profit or loss, and no impairment is recognized in profit or loss. Dividends earned from such investments are recognized in profit or loss, unless the dividend clearly represents a repayment of part of the cost of the investment. The Company currently classifies its marketable securities as financial assets measured at fair value through profit and loss.

Financial liabilities

Financial liabilities are recognized initially at fair value, net of transaction costs. After initial recognition, financial liabilities are subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Gains and losses are recognized in profit or loss when the liabilities are derecognized as well as through the amortization process. Accounts payable and accrued liabilities, accrued interest on long-term debt and long-term debt are classified as and measured at amortized cost.

Notes complémentaires aux états financiers**Notes to Financial Statements****31 août 2019 et 2018****August 31, 2019 and 2018****6- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Instruments financiers (suite)**

Juste valeurs des instruments financiers

Les instruments financiers ultérieurement évalués à la juste valeur ont recours à la hiérarchie de la juste valeur suivante : Niveau 1 : prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (non ajustés); Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement; Niveau 3 : données qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Dépréciation d'actifs financiers

La Société comptabilise une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues qui ont trait à des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, la Société comptabilise la perte de valeur et évalue les pertes de crédit attendues en tant que pertes de crédit attendues pour la durée de vie de ses actifs financiers évalués au coût amorti. La Société comptabilise une correction de valeur pour pertes à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit que comporte l'instrument financier en question a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Autrement, la correction de valeur pour pertes relative à cet instrument financier correspond à un montant équivalent aux pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir.

Décomptabilisation d'actifs ou de passifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, lorsqu'elle transfère les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier ou lorsqu'elle assume une obligation contractuelle de payer les flux de trésorerie liés à l'actif financier en totalité et sans délai à un tiers.

La Société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, qu'elles sont annulées, expirées ou remplacées par une nouvelle dette assortie de conditions significativement modifiées. Une telle modification doit être traitée comme une extinction du passif financier existant et entraîne la comptabilisation d'un nouveau passif financier. La différence entre les valeurs comptables de ces passifs financiers est comptabilisée au résultat net.

6- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Financial instruments (continued)**

Fair values of financial instruments

Financial instruments that are measured at fair value subsequent to initial recognition, if any, are grouped into a hierarchy based on the degree to which the fair value is observable as follows: Level 1: Quoted prices in active markets for identical items (unadjusted); Level 2: Observable direct or indirect inputs other than Level 1 inputs; or Level 3: Unobservable inputs (not derived from market data).

Impairment of financial assets

A loss allowance for expected credit losses is recognized in net loss for financial assets measured at amortized cost. At each balance sheet date, on a forward-looking basis, the Company assesses the expected credit losses associated with its financial assets carried at amortized cost and, if any, FVOCI. The impairment methodology applied depends on whether there has been a significant increase in credit risk. The expected credit losses are required to be measured through a loss allowance at an amount equal to the 12-month expected credit losses (expected credit losses that result from those default events on the financial instrument that are possible within 12 months after the reporting date) or full lifetime expected credit losses (expected credit losses that result from all possible default events over the life of the financial instrument).

Derecognition of financial assets and liabilities

A financial asset is derecognised when either the rights to receive cash flows from the asset have expired or the Company has transferred its rights to receive cash flows from the asset or has assumed an obligation to pay the received cash flows in full without material delay to a third party.

A financial liability is derecognised when the associated obligation is discharged, canceled, expired or when it is replaced by another on substantially different terms. Such an exchange or modification is treated as the derecognition of the original liability and the recognition of a new liability. The difference in the respective carrying amounts is recognised in profit or loss.

Notes complémentaires aux états financiers**Notes to Financial Statements****31 août 2019 et 2018****August 31, 2019 and 2018****6- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Instruments financiers (suite)****Dépréciation d'actifs non financiers**

Les actifs non financiers exposés à l'amortissement sont évalués à la clôture de chaque période afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation, ou si des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits de prospection ont expiré, ou expireront dans un avenir proche;
- Aucune dépense de prospection future importante n'est prévue;
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte, et les activités de prospection et d'évaluation sur cette propriété cesseront;
- Le recouvrement de la valeur des actifs de prospection et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable.

Si une telle circonstance existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Le niveau identifié par la Société pour soumettre les propriétés minières et les actifs de prospection et d'évaluation à un test de dépréciation correspond à chacune des propriétés minières.

6- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Financial instruments (continued)****Impairment of non-financial assets**

Non-financial assets that are subject to amortization are assessed at the end of each reporting period as to whether there is any indication of impairment or whenever events or changes in circumstances indicate that the carrying amount may not be recoverable.

The carrying amounts of mining properties and exploration and evaluation assets are assessed for impairment only when indicators of impairment exist, typically when one of the following circumstances applies:

- Exploration rights have or will expire in the near future;
- No future substantive exploration expenditures are budgeted;
- No commercially viable quantities are discovered and exploration and evaluation activities will be discontinued;
- Exploration and evaluation assets are unlikely to be fully recovered from successful development or sale.

If any such indication exists, then the asset's recoverable amount is estimated.

The recoverable amount of an asset or cash-generating unit is the greater of its value in use and its fair value less costs to sell. In assessing value in use, the estimated future cash flows are discounted to their present value using a pre-tax discount rate that reflects current market assessments of the time value of money and the risks specific to the asset. For the purpose of impairment testing, assets that cannot be tested individually are grouped together into the smallest group of assets that generates cash inflows from continuing use that are largely independent of the cash inflows of other assets or groups of assets (the "cash-generating unit" or "CGU"). The level identified by the Corporation for the purposes of testing mining properties and exploration and evaluation assets for impairment corresponds to each mining property.

6- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)**

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat net. Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont affectées aux actifs de l'UGT au prorata.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours d'exercices antérieurs sont évaluées chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La Société comptabilise la charge de rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition des options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Pour les transactions avec des parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut pas être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut pas estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

6- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Financial instruments (continued)**

An impairment loss is recognized if the carrying amount of an asset or its CGU exceeds its estimated recoverable amount. Impairment losses are recognized in profit or loss. Impairment losses recognized in respect of CGUs are allocated to the assets in the CGU on a pro rata basis.

Impairment losses recognized in prior years are assessed each reporting date for any indications that the loss has decreased or no longer exists. An impairment loss is reversed if there has been a change in the estimates used to determine the recoverable amount. An impairment loss is reversed only to the extent that the asset's carrying amount does not exceed the carrying amount that would have been determined, net of depreciation or amortization, if no impairment loss had been recognized.

Share-based compensation

The Company accounts for share-based compensation over the vesting period of the share options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

For transactions with parties other than employees, the Company measures the goods or services received and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their fair value and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

Notes complémentaires aux états financiers**31 août 2019 et 2018****Notes to Financial Statements****August 31, 2019 and 2018****6- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Actions accréditives**

La législation fiscale canadienne permet à une société d'émettre des titres de placement à des investisseurs pour lesquels les déductions fiscales relatives aux dépenses de prospection peuvent être réclamées par les investisseurs et non par la société. Ces titres de placement sont appelés actions accréditives. La Société finance une portion de ses programmes de prospection par l'émission d'actions accréditives.

À la date d'émission des actions accréditives, la Société alloue le produit d'émission entre le capital social et l'obligation de remettre les déductions fiscales qui est comptabilisée en tant que passif lié aux actions accréditives. La Société estime la juste valeur de l'obligation selon la méthode résiduelle, déduisant le prix du marché d'une action ordinaire du prix d'une action accréditive à la date du financement.

Une société peut renoncer aux déductions fiscales selon ce qui est appelé la « méthode générale » ou la « méthode rétrospective ».

Lorsque la renonciation des déductions fiscales est effectuée selon la méthode générale, que la Société prévoit effectuer la renonciation et qu'elle capitalise les dépenses dans l'année courante, la Société comptabilise alors un passif d'impôt différé avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé. À ce moment, l'obligation est réduite avec pour contrepartie un produit enregistré.

Lorsque la renonciation des déductions fiscales est effectuée selon la méthode rétrospective, la Société comptabilise un passif d'impôt différé avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé lorsque les dépenses sont effectuées et capitalisées. À ce moment, l'obligation est réduite avec pour contrepartie un produit enregistré.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Perte de base par action et diluée

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

6- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Flow-through shares**

The Canadian tax legislation permits an entity to issue securities to investors whereby the deductions for tax purposes relating to resource expenditures may be claimed by the investors and not by the entity. These securities are referred to as flow-through shares. The Company finances a portion of its exploration programs with flow-through shares.

At the time of the issuance of flow-through shares, the Company allocates the proceeds between share capital and an obligation to deliver the tax deductions, which is recorded as a liability related to flow-through shares. The Company estimates the fair value of the liabilities related to flow-through shares using the residual method, deducting the quoted price of the common shares from the price of the flow-through shares at the date of the financing.

A company may renounce the deductions for tax purposes under either what is referred to as the "general" method or the "look-back" method.

When tax deductions are renounced under the general method, the Company records a deferred tax liability with a corresponding charge to income tax expense when Company has the expectation of renouncing and has capitalized the expenditures. At the same time the liability related to flow-through shares is reduced, with a corresponding increase to other income related to flow-through shares.

When tax deductions are renounced under the look-back method, the Company records a deferred tax liability with a corresponding charge to income tax expense when expenditures are incurred and capitalized. At the same time, the liability related to flow-through shares would be reduced, with a corresponding increase to other income related to flow-through shares.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as an increase to the deficit in the year in which they are incurred.

Basic and Diluted Loss per Share

The basic loss per share is calculated using the weighted average number of shares outstanding during the year. The diluted loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

Notes complémentaires aux états financiers**31 août 2019 et 2018****Notes to Financial Statements****August 31, 2019 and 2018****6- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Perte de base par action et diluée**

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Conventions d'options sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la juste valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat.

Redevances sur les produits de fonderie nets

Les redevances sur les produits de fonderie nets ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

Impôts sur le résultat

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

6- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Basic and Diluted Loss per Share**

The basic loss per share is calculated using the weighted average number of shares outstanding during the year. The diluted loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

Mining Properties Options Agreements

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the fair value of the consideration paid, including other benefits given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

When the Company sells interests in a mining property, it uses the carrying amount of the property of the option as the carrying amount for the portion of the property retained, and credits any cash consideration received and also fair value of other financial assets against the carrying of this portion any excess is recognized as a gain in profit or loss.

Net Smelter Return ("NSR") Royalties

The NSR royalties are generally not accounted for when acquiring the mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability.

Income Taxes

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred tax results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

6- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Impôts sur le résultat (suite)**

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société réestime les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

Information sectorielle

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, la prospection et la mise en valeur de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

Utilisations d'estimations et recours au jugement

La présentation d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées ainsi que dans les exercices futurs touchés par ces révisions.

6- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Income Taxes (continued)**

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date.

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be used. At the end of each reporting period of financial information, the Company reassesses the tax deferred asset not recognized. Where appropriate, the Company records a tax deferred asset that had not been recorded previously to the extent it has become probable that future taxable profits will recover the tax deferred asset.

Segment Disclosure

The Company currently operates in a single segment: the acquisition, exploration and development of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

Use of estimates and judgments

The preparation of the financial statements in conformity with IFRS requires management to make judgments, estimates and assumptions that affect the application of accounting policies and the reported amounts of assets, liabilities, income and expenses. Actual results may differ from these estimates.

Estimates and underlying assumptions are reviewed on an ongoing basis. Revisions to accounting estimates are recognized in the year in which the estimates are revised and in any future years affected.

Notes complémentaires aux états financiers
Notes to Financial Statements
31 août 2019 et 2018
August 31, 2019 and 2018
6- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)
Utilisations d'estimations et recours au jugement (suite)

L'information concernant les jugements critiques posés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers figure à la note 2 pour ce qui est de la continuité d'exploitation de la Société, à la note 6 pour ce qui est du montant des crédits d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers et à la note 10 pour ce qui est de l'identification des indices de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation.

6- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)
Use of estimates and judgments (continued)

Information about critical judgments in applying accounting policies that have the most significant effect on the amounts recognized in the financial statements is included in Note 2 with respect to the Company's ability to continue as a going concern, Note 6 on the tax credits related to resources and the mining tax credit and Note 10 on indicators of impairment of exploration and evaluation assets.

7- TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31 août / August 31, 2019
	\$
Trésorerie	1 477 178
Équivalents de trésorerie	503 054
	<u>1 980 232</u>

Au 31 août 2019, les équivalents de trésorerie totalisant 503 054 \$ (4 000 000 \$ en 2018) consistaient en des certificats de placement garanti émis par une banque canadienne portant à intérêt à un taux moyen de 2,50% (1,75% en 2018). Ces instruments sont remboursables sans pénalité après 30 jours et viennent à échéance en février 2020 (entre mai et août 2019 en 2018).

7- CASH AND CASH EQUIVALENTS

	31 août / August 31, 2018
	\$
Cash	325 113
Cash equivalents	4 000 000
	<u>4 325 113</u>

As at August 31, 2019, cash equivalents totaled \$503,054 (2018 - \$4,000,000) and consisted of guaranteed investment certificates issued by a Canadian bank, bearing interest at an average rate of 2.50% (2018 - 1.75%). These instruments are redeemable without penalty 30 days after the investment and mature in February 2020 (2018 - between May and August 2019).

8- TITRES NÉGOCIABLES

	31 août / August 31, 2019
	\$
250 000 actions ordinaires de Lomiko Metals Inc.	7 500
8 014 939 actions ordinaires de Lepidico Ltd.	151 482
296 642 (2018 - 2 669 784, consolidé deux fois 3:1 en 2019) actions ordinaires de Enforcer Gold Corp.	40 047
	<u>199 029</u>

8- MARKETABLE SECURITIES

	31 août / August 31, 2018
	\$
250,000 common shares of Lomiko Metals Inc.	13 750
8,014,939 common shares of Lepidico Ltd.	188 351
296,642 (2018 - 2,669,784, consolidated twice 3:1 in 2019) common shares of Enforcer Gold Corp.	146 838
	<u>348 939</u>

Notes complémentaires aux états financiers

Notes to Financial Statements

31 août 2019 et 2018

August 31, 2019 and 2018

8- TITRES NÉGOCIABLES (suite)

La Société mesure la juste valeur des titres négociables en utilisant le prix de clôture sur la Bourse de croissance TSX et sur la Bourse de l'Australie dans le cas des actions ordinaires de Lepidico Ltd.

Au 31 août 2019, les titres négociables sont classés en tant qu'instruments financiers de niveau 1, car leur juste valeur peut être déterminée en fonction de prix cotés sur des marchés actifs.

8- MARKETABLE SECURITIES (continued)

The Company measures fair value of the marketable securities by using the closing price on the TSX Venture Exchange and Australian Securities Exchange for Lepidico Ltd.'s common shares.

As at August 31, 2019, the marketable securities are classified as a Level 1 financial instrument as the fair value is determined using quoted prices in active markets.

9- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

9- FIXED ASSETS

	Mobilier de bureau/ Office Equipment	Matériel informatique / Computer Equipment	Autres équipements / Other equipment	Total
Coût / Cost	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} septembre 2017 / Balance as at September 1 st , 2017	50 081	12 917	-	62 998
Acquisitions / Additions	-	-	73 737	73 737
Solde au 31 août 2018 / Balance as at August 31, 2018	50 081	12 917	73 737	136 735
Acquisitions / Additions	1 824	1 001	-	2 825
Solde au 31 août 2019 / Balance as at August 31, 2019	51 905	13 918	73 737	139 560
Cumul des amortissements / Accumulated depreciation				
Solde au 1 ^{er} septembre 2017 / Balance as at September 1 st , 2017	34 677	10 387	-	45 064
Amortissement / Depreciation	3 212	1 005	-	4 217
Solde au 31 août 2018 / Balance as at August 31, 2018	37 889	11 392	-	49 281
Amortissement / Depreciation	2 793	995	-	3 788
Solde au 31 août 2019 / Balance as at August 31, 2019	40 682	12 387	-	53 069
Valeur nette comptable / Carrying Value				
Solde au 31 août 2018 / Balance as at August 31, 2018	12 192	1 525	73 737	87 454
Solde au 31 août 2019 / Balance as at August 31, 2019	11 223	1 531	73 737	86 491

Notes complémentaires aux états financiers
Notes to Financial Statements
31 août 2019 et 2018
August 31, 2019 and 2018
10- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION
10- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS

	31 août / August 31, 2019	31 août / August 31, 2018	
	\$	\$	
Propriétés minières	6 542 807	6 542 807	Mining properties
Frais de prospection et d'évaluation	17 515 151	14 460 403	Exploration and evaluation expenses
	24 057 958	21 003 210	

Propriétés minières : / Mining properties:	Redevances / Royalties	Canton / Township	Solde au 31 août 2018 / Balance as at August 31, 2018	Augmentation / Addition	Crédits d'impôt relatifs aux ressources / Tax credits related to resources	Solde au 31 août 2019 / Balance as at August 31, 2019
			\$	\$	\$	\$
Québec / Québec:						
Rose lithium-tantale	2 %	SNRC32N16, 33C01	4 799 407	-	-	4 799 407
Arques	1,4 % et 2 %	SNRC32013, 32014	1 627	-	-	1 627
Caumont	1 %, 1,5 %, 2 % et 3 %	SNRC32N07, 32N08, 32N09	7 103	-	-	7 103
Dumulon	-	SNRC32N09	2 181	-	-	2 181
Lemare	1,4 %, 2 % et 3 %	SNRC32011, 32012, 32014	1	-	-	1
Nisk	1,4 %, 2 % et 3 %	SNRC32011, 32012, 32013, 32014	1 723 693	-	-	1 723 693
Bloc 1	-	SNRC32012	4 726	-	-	4 726
Blocs 2 à 6	-	SNRC32012	525	-	-	525
Bloc 7	-	SNRC32N09	3 544	-	-	3 544
			6 542 807	-	-	6 542 807

Frais de prospection et d'évaluation : /
Exploration and evaluation expenses:
Québec / Québec:

Rose lithium-tantale	14 394 957	3 056 595	(1 847)	17 449 705
Arques	3 521	-	-	3 521
Caumont	3 501	-	-	3 501
Duval	3 501	-	-	3 501
Dumulon	3 501	-	-	3 501
Valiquette	6 948	-	-	6 948
Bourier	12	-	-	12
Nisk	44 462	-	-	44 462
	14 460 403	3 056 595	(1 847)	17 515 151
	21 003 210	3 056 595	(1 847)	24 057 958

Notes complémentaires aux états financiers
Notes to Financial Statements
31 août 2019 et 2018
August 31, 2019 and 2018
10- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION
(suite)

10- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS
(continued)

Propriétés minières : / Mining properties:	Redevances / Royalties	Canton / Township	Solde au 31 août 2017 / Balance as at August 31, 2017 \$	Augmentation / Addition \$	Crédits d'impôt relatifs aux ressources / Tax credits related to ressources \$	Solde au 31 août 2018 / Balance as at August 31, 2018 \$
Québec / Québec:						
Rose lithium-tantale	2 %	SNRC32N16, 33C01	4 799 407	-	-	4 799 407
Arques	1,4 % et 2 %	SNRC32013, 32014	1 627	-	-	1 627
Caumont	1 %, 1,5 %, 2 % et 3 %	SNRC32N07, 32N08, 32N09	7 103	-	-	7 103
Dumulon	-	SNRC32N09	2 181	-	-	2 181
Lemare	1,4 %, 2 % et 3 %	SNRC32011, 32012, 32014	1	-	-	1
Nisk	1,4 %, 2 % et 3 %	SNRC32011, 32012, 32013, 32014	1 723 693	-	-	1 723 693
Bloc 1	-	SNRC32012	4 726	-	-	4 726
Blocs 2 à 6	-	SNRC32012	525	-	-	525
Bloc 7	-	SNRC32N09	3 544	-	-	3 544
			<u>6 542 807</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>6 542 807</u>

Frais de prospection et d'évaluation : /
Exploration and evaluation expenses:
Québec / Québec:

Rose lithium-tantale	11 966 883	2 150 323	277 751	14 394 957
Arques	20	5 716	(2 215)	3 521
Caumont	-	5 716	(2 215)	3 501
Duval	-	5 716	(2 215)	3 501
Dumulon	-	5 716	(2 215)	3 501
Valiquette	-	11 344	(4 396)	6 948
Bourier	12	-	-	12
Nisk	33 587	17 755	(6 880)	44 462
	<u>12 000 502</u>	<u>2 202 286</u>	<u>257 615</u>	<u>14 460 403</u>
	<u>18 543 309</u>	<u>2 202 286</u>	<u>257 615</u>	<u>21 003 210</u>

Notes complémentaires aux états financiers
Notes to Financial Statements
31 août 2019 et 2018
August 31, 2019 and 2018
10- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION
(suite)

Pour les exercices clos les 31 août 2019 et 2018, les dépenses suivantes, associées à la découverte de ressources minérales, ont été comptabilisées dans les frais de prospection et d'évaluation.

	2019
	\$
Consultation auprès de la collectivité	731 663
Géologie	-
Frais d'aménagement et de mise en valeur	752 833
Étude environnementale	788 168
Charges financières	783 931
Augmentation des frais de prospection et d'évaluation	3 056 595
Crédits d'impôt relatifs aux ressources	(1 847)
Solde au début de l'exercice	14 460 403
Solde à la fin de l'exercice	17 515 151

Québec
Propriété Rose lithium-tantale

La propriété Rose lithium-tantale est composée de 473 titres miniers représentant une superficie de 246,55 km². La propriété se retrouve dans le segment nord-est de la province du Supérieur et à l'intérieur de la ceinture de roche verte d'Eastmain. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 2 % sur les produits de fonderie nets de certains claims dont la moitié pourrait être racheté pour la somme de 1 000 000 \$.

Propriété Arques

La propriété du complexe Arques est composée d'un ensemble de 127 titres miniers couvrant une superficie de 6 361 hectares sur environ 18 kilomètres de longueur selon une orientation SO- NE. Elle est contiguë à la propriété Lemare à ses limites au sud-est. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 87 titres miniers et de 2 % sur un titre minier. Une redevance de 1 % pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$ sur un titre minier.

10- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS
(continued)

For the years ended August 31, 2019 and 2018, the following expenses, associated to the discovery of mineral resources, have been included in exploration and evaluation expenses.

	2018	
	\$	
-	-	Community consultations
51 965	51 965	Geology
727 586	727 586	Development expenses
704 120	704 120	Environmental study
718 615	718 615	Financing expenses
2 202 286	2 202 286	Increase of exploration and evaluation expenses
257 615	257 615	Tax credits related to resources
12 000 502	12 000 502	Balance, beginning of year
14 460 403	14 460 403	Balance, end of year

Québec
Rose Lithium-Tantalum Property

The Rose Lithium-Tantalum property consists of 473 claims covering a total area of 246.55 km². It lies in the northeastern part of Superior Province, within the Eastmain greenstone belt. It is wholly owned by the Company and is subject to a 2% NSR on some claims, half of which can be bought back for \$1,000,000.

Arques Property

The Arques Property is composed of one block totaling 127 claims covering an area of 6,361 hectares for some 18 kilometers of length in a SW-NE direction. It is contiguous to the Lemare property on its South East border. It is wholly owned by the Company and is subject to a 1.4% NSR on 87 claims and a 2% NSR is also applicable on one claim. 1% can be bought back for \$1,000,000 on this claim.

Notes complémentaires aux états financiers**Notes to Financial Statements****31 août 2019 et 2018****August 31, 2019 and 2018****10- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION**
(suite)**Québec (suite)****Propriété Bourier**

La propriété Bourier est constituée d'un bloc de 228 titres miniers couvrant une superficie de 11 579 hectares sur environ 30 kilomètres de longueur. Elle longe le côté est du nouveau complexe hydroélectrique de la rivière Rupert. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 87 titres miniers.

Propriété Caumont

La propriété Caumont est constituée de quatre blocs de titres miniers non contigus totalisant 100 titres, répartis sur 53,43 km dans la partie est de la formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à des redevances sur 43 titres miniers, dont 1 % sur 13 titres miniers, de 1,5 % sur 24 titres miniers et de 2 % sur 6 titres miniers desquels une redevance de 1 % pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$ sur ces titres miniers.

Propriété Dumoulon

La propriété Dumoulon est constituée de 49 cellules contiguës, couvrant une superficie totale de 2 579 hectares. Elle est située 20 km au sud de l'aéroport de Nemiscau et est accessible par hélicoptère. Elle appartient à 100 % à la Société.

Propriété Duval

La propriété Duval est constituée d'un bloc comprenant 46 titres miniers et couvrant une superficie de 2 458,92 hectares. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance sur 33 titres miniers, dont 2 % sur 23 titres miniers et de 3 % sur 10 titres miniers. Une redevance de 1 % pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$ sur 33 titres miniers.

Propriété Lemare

La propriété Lemare est constituée d'un bloc de 165 titres miniers couvrant une superficie de 7 806,82 hectares sur environ 20 kilomètres de longueur, selon une orientation SO-NE. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 83 titres miniers, une redevance de 2 % sur 68 titres miniers et une redevance de 3 % sur 7 titres miniers. Une redevance de 1 % pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$ sur 75 titres miniers.

10- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS
(continued)**Québec (continued)****Bourier Property**

The Bourier Property is composed of one block totaling 228 claims covering an area of 11,579 hectares for some 30 kilometers in length. It is located just along the east side of the new Rupert hydroelectric complex. It is wholly owned by the Company and is subject to a 1.4% NSR on 87 claims.

Caumont Property

The Caumont Property is made of four non-adjacent claim blocks, totaling 100 claims, spread over 53.43 kilometers in the eastern part of the Lac des Montagnes volcano-sedimentary formation. It is wholly owned by the Company and is subject to a NSR on 43 claims as follows: 1% on 13 claims, 1.5% on 24 claims and 2% on 6 claims, of which 1% of each can be bought back for \$1,000,000.

Dumoulon Property

The Dumoulon Property consists of 49 contiguous cells, covering a total area of 2,579 hectares. The project is located 20 km south of the Nemiscau airport and can be accessed by helicopter. It is wholly owned by the Company.

Duval Property

The Duval Property is composed of one block totaling 46 claims covering an area of 2,458.92 hectares. It is wholly owned by the Company and is subject to a NSR on 33 claims, 2% on 23 claims and 3% on 10 claims. 1% can be bought back for \$1,000,000 on 33 claims.

Lemare Property

The Lemare Property is composed of one block totaling 165 claims covering an area of 7,806.82 hectares for over 20 kilometers in length in a SW-NE direction. It is wholly owned by the Company and is subject to a 1.4% NSR on 83 claims, a NSR of 2% on 68 claims and a NSR of 3% on 7 claims. 1% can be bought back for \$1,000,000 on 75 claims.

Notes complémentaires aux états financiers**Notes to Financial Statements****31 août 2019 et 2018****August 31, 2019 and 2018****10- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)****Québec (suite)****Propriété Nisk**

La propriété Nisk est constituée d'un bloc de 105 titres miniers couvrant une superficie de 5 380,62 hectares sur environ 20 kilomètres de longueur. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 30 titres miniers, une redevance de 2 % sur 45 titres miniers et de 3 % sur 13 titres miniers. Une redevance de 1 % pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$ sur 58 titres miniers.

Propriété Valiquette

La propriété Valiquette est constituée d'un ensemble de 104 titres miniers couvrant une superficie totale de 5 563,07 hectares. Elle fait environ 13 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE et est contigüe au bloc principal Duval au sud-ouest. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance sur 70 titres miniers, dont 2 % sur 28 titres miniers et 3 % sur 42 titres miniers. Sur ces 70 titres miniers, 1 % pourrait être racheté pour la somme de 1 000 000 \$.

Propriété Bloc 1

La propriété Bloc 1 est constituée d'un ensemble de 72 titres miniers couvrant une superficie totale de 3 846,95 hectares. Elle fait environ 13 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE et est contigüe au bloc principal Nisk-South au sud-ouest. Elle appartient à 100 % à la Société.

Propriété Blocs 2 à 6

La propriété Blocs 2 à 6 est constituée d'un ensemble de 8 titres miniers et couvrant une superficie totale de 427,82 hectares. La propriété Blocs 2 à 6 se situe à l'est, sud-est du bloc principal Duval. Elle appartient à 100 % à la Société.

Propriété Bloc 7

La propriété Bloc 7 est constituée d'un ensemble de 54 titres miniers couvrant une superficie totale de 2 890,54 hectares. Elle fait environ 7 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE et est contigüe aux blocs principaux Valiquette, Dumoulon et Caumont Est. Elle se situe au sud-ouest du bloc Valiquette, au nord du bloc Dumoulon ainsi qu'à l'est du bloc Caumont Est. Elle appartient à 100 % à la Société.

10- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS (continued)**Québec (continued)****Nisk Property**

The Nisk Property is composed of one block totaling 105 claims covering an area of 5,380.62 hectares for over 20 kilometers in length. It is wholly owned by the Company and is subject to a 1.4% NSR on 30 claims, a NSR of 2% on 45 claims and a NSR of 3% on 13 claims. 1% can be bought back for \$1,000,000 on 58 claims.

Valiquette Property

The Valiquette Property is composed of one block totaling 104 claims covering an area of 5,563.07 hectares. It measures about 13 kilometers in a SW-NE direction and is contiguous South West to the Duval main block. It is wholly owned by the Company and is subject to a NSR on 70 claims, representing 2% on 28 claims and 3% on 42 claims. On those 70 claims, 1% can be bought back for \$1,000,000.

Bloc 1 Property

The Bloc 1 Property is composed of one block totaling 72 claims covering an area of 3,846.95 hectares. It is measuring about 13 kilometers in a SW-NE direction and is contiguous South West to the Nisk-South main block. It is wholly owned by the Company.

Bloc 2 to 6 Property

The Bloc 2 to 6 Property is composed of one block totaling 8 claims covering an area of 427.82 hectares. Bloc 2 to 6 Property is located in the east-southeast of the Duval main block. It is wholly owned by the Company.

Bloc 7 Property

The Bloc 7 Property is composed of one block totaling 54 claims covering an area of 2,894.54 hectares. It is measuring about 7 kilometers in a SW-NE direction and is contiguous to the Valiquette, Dumoulon and Caumont Est main blocks. It is located southwest of Valiquette block, north of Dumoulon block and east of Caumont Est block. It is wholly owned by the Company.

**11- ACTIFS FINANCIERS AU TITRE DE PLACEMENTS
DONNÉS EN GARANTIE**

En février 2017, la Société a signé une entente avec Hydro-Québec relative à l'éventuel raccordement de l'installation électrique du projet Rose lithium-tantale et le déplacement d'un tronçon d'une ligne biterne. Lors de la signature de cette entente, la Société s'est engagée à fournir trois lettres de crédit en faveur d'Hydro-Québec pour un montant total de 891 056\$.

En novembre 2017, la Société a conclu un amendement à l'entente signée avec Hydro-Québec en février 2017. Cet amendement a donné lieu à l'émission d'une quatrième lettre de crédit au montant de 241 448 \$.

En décembre 2018, la Société a de nouveau amendé l'entente avec Hydro-Québec. Cet amendement, a donné lieu à l'émission d'une lettre de crédit additionnelle, au montant de 136 320 \$.

Les lettres de crédit sont valides pour un terme initial minimal d'un an et sont renouvelées automatiquement avant toute échéance pour des périodes successives minimales d'un an jusqu'à la signature de l'entente de contribution.

La Société a donné en garantie des certificats de dépôt garantis non rachetables totalisant 1 332 265 \$, renouvelables à chaque année auprès d'une institution financière canadienne, à titre de garantie pour les lettres de crédit émises par cette institution financière. Ces certificats portent intérêt à des taux variant entre 1,4 % et 2 % et venant à échéance entre novembre 2019 et juillet 2020.

11- FINANCIAL ASSET COLLATERAL INVESTMENTS

In February 2017, the Company signed an agreement with Hydro-Québec for future connection of the electrical installation of Rose Lithium-Tantalum project and the relocation of part of the line. When it signed the agreement, the Company undertook to provide Hydro-Québec with three letters of credit, for a total amount of \$891,056.

In November 2017, the Company entered into an amendment to the agreement signed with Hydro-Québec in February 2017. This amendment led to the issuance of a fourth letter of credit in the amount of \$241,448.

In December 2018, the Company once again amended the agreement with Hydro-Québec. This amendment resulted in the issuance of an additional letter of credit, in the amount of \$136,320.

Letters of credit are valid for an initial term of one year and are automatically renewed before any due date for successive periods of at least one year until the signature of the contribution agreement.

The Company has pledged non-redeemable guaranteed certificates of deposit totalling \$1,322,265 renewed each year with a Canadian financial institution, as security for letters of credit issued by that financial institution. These certificates bear interest at a rate between 1.4% to 2% and mature between November 2019 and July 2020.

12- DETTE À LONG TERME

12- LONG-TERM DEBT

	Helm AG	Entente Pihkuutaau / Pihkuutaau Agreement	
	\$	\$	
Solde au 31 août 2017	3 514 143	-	Balance, August 31, 2017
Charge de désactualisation	178 615	-	Accretion expense
Solde au 31 août 2018	3 692 758	-	Balance, August 31, 2018
Additions	-	548 333	Additions
Charge de désactualisation	217 802	26 130	Accretion expense
Solde au 31 août 2019	3 910 560	574 463	Balance, August 31, 2019

12- DETTE À LONG TERME (suite)

En septembre 2016, la Société a clôturé la transaction relative au premier prélèvement de l'entente de facilité de crédit conclue en août 2016 avec Helm AG, lui permettant d'avoir accès à une entente de facilité de crédit pouvant atteindre 4 500 000 \$ et devant être utilisée pour l'étude de faisabilité du Projet Rose lithium-tantale. Ce premier prélèvement de l'ordre de 1 500 000 \$ est d'une durée de 5 ans et porte intérêt à un taux annuel de 12 %, payable à l'échéance. Au 31 août 2019, les intérêts courus sur ce premier prélèvement s'élevaient à 531 000 \$.

En juin 2017, la Société a clôturé la transaction relative au deuxième et au troisième prélèvements. Ces prélèvements de l'ordre de 3 000 000 \$ viennent à échéance le 19 septembre 2021 et portent aussi intérêt à un taux annuel de 12 %, payable à l'échéance. Au 31 août 2019, les intérêts courus sur les deuxième et troisième prélèvements s'élevaient à 796 767\$.

Le 8 juillet 2019, la Société a conclu l'entente Pihkuutaau (l'« Entente ») relative au projet Rose lithium-tantale (le « Projet ») auprès de la Nation crie d'Eastmain, le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee), le Gouvernement de la Nation crie (ensemble les « Cris »). L'Entente est une entente ferme qui régit les relations de travail à long terme entre la Société et les Cris pendant toutes les phases du projet. Elle assure des formations, emplois, et opportunités d'affaires pour les Cris, ainsi que leur coopération et implication au sein de la Société et dans le suivi environnemental du projet. L'Entente comprend un mécanisme par lequel les Cris bénéficieront financièrement à long terme du succès du Projet.

Dans le cadre de l'entente, la Société a convenu de verser des montants initiaux conformément à certaines étapes clés du Projet. Un montant de 200 000 \$ est payable au plus tôt à la réception d'un certificat environnemental ou le 8 juillet 2021 et un montant de 700 000 \$ est payable au plus tôt à la clôture du financement du Projet ou le 8 juillet 2022. Le 8 juillet 2019, un montant de 548 333 \$ a été inclus dans la dette à long terme, ce qui représentait la valeur actualisée des montants initiaux à payer, en utilisant un taux d'actualisation de 20 %.

12- LONG-TERM DEBT (continued)

In September 2016, the Company closed the transaction for the first drawdown under the credit facility agreement concluded in August 2016 with Helm AG, allowing the Company to have access to a credit facility of up to \$4,500,000 to be used for the feasibility study of the Rose Lithium-Tantalum project. This drawdown in the amount of \$1,500,000 has a term of five years and bears at an annual rate of 12% interest, payable upon maturity. As at August 31, 2019, accrued interest on the first drawdown amounted to \$531,000.

In June 2017, the Company closed the transaction for the second and third drawdowns. Those drawdowns in the amount of \$3,000,000 are due on September 19, 2021 and bears at an annual rate of 12% interest, payable upon maturity. As at August 31, 2019, accrued interest on the second and third drawdowns amounted to \$796,767.

On July 8, 2019, the Company entered into the Pihkuutaau agreement (the "Agreement") for the Rose Lithium-Tantalum project (the "Project") with the Cree Nation of Eastmain, the Grand Council of the Crees (Eeyou Istchee) and the Cree Nation Government (together the "Crees"). The Agreement is a binding agreement that will govern the long-term working relationship between the Company and the Crees during all phases of the Project. It provides for training, employment and business opportunities for the Crees, as well as their cooperation and involvement with the Company in the environmental monitoring of the Project. The Agreement includes a mechanism by which the Crees will benefit financially from the success of the Project on a long-term basis.

As part of the Agreement, the Company agreed to pay initial amounts in accordance with certain Project milestones. An amount of \$200,000 is payable at the earliest of the receipt of an environmental certificate or July 8, 2021 and an amount of \$700,000 is payable at the earliest of the closing of the Project financing or July 8, 2022. As at July 8, 2019, an amount of \$548,333 was included in long-term debt, which represents the present value of the initial amounts payable, using a 20% discount rate.

Notes complémentaires aux états financiers
Notes to Financial Statements
31 août 2019 et 2018
August 31, 2019 and 2018
12- DETTE À LONG TERME (suite)

La Société a également convenu de payer d'autres montants qui dépendent des flux de trésorerie cumulés du Projet et de sa rentabilité globale à long terme. Le moment de ces paiements sera soit au début de la construction, soit lorsque la production commerciale sera atteinte. Ces montants seront comptabilisés lorsque leur paiement par la Société sera jugé probable et qu'ils pourront être estimés de manière fiable.

12- LONG-TERM DEBT (continued)

The Company also agreed to pay other amounts which are dependent on the cumulative cash flows of the Project and its overall profitability on a long term basis. Timing of these payments will either be upon commencement of construction or when commercial production is attained. These amounts payable will be recorded when their payment by the Company is deemed probable and when they can be estimated reliably.

13- CAPITAL-SOCIAL

Autorisé / Authorized

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale / Unlimited number of common shares without par value

Les mouvements dans le capital-social de la Société se détaillent comme suit / Changes in the Company's share capital were as follows:

	31 août / August 31, 2019		31 août / August 31, 2018		
	Quantité / Number	Montant / Amount \$	Quantité / Number	Montant / Amount \$	
Solde au début de l'exercice	158 628 368	41 973 246	149 065 568	34 212 066	Balance, beginning of year
Émission d'actions ordinaires assorties de bons de souscription	-	-	7 000 000	7 000 000	Common share issuance with warrants
Exercice d'options d'achat d'actions	200 000	95 638	2 312 000	672 046	Share purchase options exercised
Exercice de bons de souscription	-	-	230 000	80 500	Warrants exercised
Exercice d'options aux courtiers et à des intervenants	-	-	20 800	8 634	Brokers and intermediaries options exercised
Solde à la fin de l'exercice	<u>158 828 368</u>	<u>42 068 884</u>	<u>158 628 368</u>	<u>41 973 246</u>	Balance, end of year

Notes complémentaires aux états financiers**Notes to Financial Statements****31 août 2019 et 2018****August 31, 2019 and 2018****13- CAPITAL-SOCIAL (suite)****Pour l'exercice clos le 31 août 2019**

Au cours de l'exercice, la Société a encaissé 55 000 \$ suite à l'exercice de 200 000 options d'achat d'actions à un prix de 0,275 \$ chacune.

Pour l'exercice clos le 31 août 2018

En mai 2018, la Société a clôturé un placement privé de 7 000 000 unités à un prix de 1,00 \$ par unité, pour une contrepartie monétaire totale de 7 000 000 \$. Chaque unité est constituée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires de la Société. Chaque bon de souscription entier permettra à son porteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix 1,25 \$ par action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture initiale du placement.

Les preneurs fermes ont reçu une commission de 420 000 \$ en espèces ainsi que 420 000 options aux courtiers et à des intervenants leur permettant d'acquérir 420 000 actions ordinaires au prix de 1,00 \$ par action jusqu'au 1^{er} mai 2020.

Au cours de l'exercice, la Société a encaissé 417 940 \$ suite à l'exercice de 2 312 000 options d'achat d'actions à un prix se situant entre 0,15 \$ et 0,87 \$ chacune.

Au cours de l'exercice, la Société a encaissé 87 780 \$ suite à l'exercice de 230 000 bons de souscription et de 20 800 options aux courtiers et à des intervenants à un prix de 0,35 \$ chacune.

14- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») selon lequel le conseil d'administration peut attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et fournisseurs d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Les conditions de chaque option d'achat d'actions sont déterminées par le conseil d'administration. Les options deviennent acquises dès leur octroi. Par contre, les options octroyées à des responsables des relations avec les investisseurs sont acquises graduellement à raison de 25 % par trimestre.

13- SHARE CAPITAL (continued)**For the year ended August 31, 2019**

During the year, the Company received \$55,000 following the exercise of 200,000 share purchase options at a price of \$0.275 each.

For the year ended August 31, 2018

In May 2018, the Company closed a private placement of 7,000,000 units at a price of \$1.00 per unit. Each unit consists of one common share and one-half of one common share purchase warrant. Each warrant will entitle the holder thereof to purchase one common share at a price of \$1.25 per share for a period of 24 months following the closing of the private placement.

The underwriters received a cash commission of \$420,000 and 420,000 non-transferable brokers and intermediaries options entitling them to purchase 420,000 common shares at the price of \$1.00 per share until May 1, 2020.

During the year, the Company received \$417,940 following the exercise of 2,312,000 share purchase options at a price varying between \$0.15 and \$0.87 each.

During the year, the Company received \$87,780 following the exercise of 230,000 warrants and 20,800 brokers and intermediaries options at a price of \$0.35 each.

14- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS

The shareholders of the Company approved a share option plan (the "plan") whereby the Board of Directors may grant to directors, officers, employees and suppliers of the Company share purchase options to acquire common shares of the Company. Terms of each share purchase option is determined by the Board of Directors. Options vest immediately upon grant. However, share purchase options granted to investors relation representatives vest gradually at a rate of 25% per quarter.

14- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires, qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime, est égal à 14 424 951 actions ordinaires de la Société. Le nombre maximal d'actions ordinaires, réservées à l'attribution des options d'achat d'actions à un seul détenteur, ne peut pas dépasser 5 % des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution et ne peut pas excéder 2 % des actions ordinaires en circulation dans le cas des consultants et des personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs. Les options d'achat d'actions expireront au plus tard dix ans après avoir été octroyées.

Le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions est établi par le conseil d'administration et ne peut pas être plus bas que la valeur marchande des actions ordinaires à la date de l'octroi.

Options d'achat d'actions

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit / Changes in the Company's stock options were as follows:

	31 août / August 31, 2019		31 août / August 31, 2018		
	Quantité / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	Quantité / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
Solde au début de l'exercice	8 888 000	0,67	8 300 000	0,40	Balance, beginning of year
Octroyées	750 000	0,67	3 150 000	1,25	Granted
Expirées	(488 000)	1,10	(250 000)	0,20	Expired
Exercées	<u>(200 000) ⁽⁹⁾</u>	0,275	<u>(2 312 000) ^(1 à 8)</u>	0,25	Exercised
Solde à la fin de l'exercice	<u>8 950 000</u>	0,75	<u>8 888 000</u>	0,67	Balance, end of year
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	<u>8 950 000</u>	0,75	<u>8 888 000</u>	0,67	Options exercisable at the end of the year

14- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

The plan provides that the maximum number of common shares that may be reserved for issuance under the plan shall be equal to 14,424,951 common shares and the maximum number of common shares, which may be reserved for issuance to any optionee, may not exceed 5% of the outstanding common shares at the time of vesting and may not exceed 2% of the outstanding common shares for consultants and investors relation representatives. These options will expire no later than ten years after being granted.

The option exercise price is established by the Board of Directors and may not be lower than the market price of the common shares at the time of grant.

Share purchase options

Notes complémentaires aux états financiers
Notes to Financial Statements
31 août 2019 et 2018
August 31, 2019 and 2018
14- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)
14- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)
Options d'achat d'actions (suite)
Share purchase options (continued)

No.	Date d'exercice / Exercise date	Nombre d'options exercées / Number of options exercised	Prix de l'action / Share price \$
1	13 septembre / September 13, 2017	43 000	0,87
2	8 novembre / November 8, 2017	19 000	0,87
3	11 février / February 11, 2018	200 000	0,17
4	27 mars / March 27, 2018	450 000	0,20
5	24 juillet / July 24, 2018	200 000	0,15
6	30 juillet / July 30, 2018	400 000	0,15
7	1 août / August 1, 2018	500 000	0,15
8	2 août / August 2, 2018	500 000	0,15
9	29 juillet / July 29, 2019	200 000	0,275

	31 août / August 31, 2019	31 août / August 31, 2018	
La moyenne pondérée de la juste valeur des options attribuées	\$ 0,32	\$ 0,67	The weighted average fair value of options granted

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions accordées en vertu du régime.

The following table summarizes the information relating to the share purchase options granted under the plan.

Options en circulation / Options outstanding	Prix de levée / Exercise price \$	Date d'expiration / Expiry date
500 000	0,56	Septembre / September 2019
350 000	1,25	Septembre / September 2019
1 000 000	0,18	Janvier / January 2020
750 000	1,25	Février / February 2020
200 000	0,79	Octobre / October 2020
3 850 000	0,56	Novembre / November 2021
1 750 000	1,25	Février / February 2023
200 000	0,80	Novembre / November 2023
350 000	0,52	Avril / April 2024
<u>8 950 000</u>		

Notes complémentaires aux états financiers
Notes to Financial Statements
31 août 2019 et 2018
August 31, 2019 and 2018
14- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)
14- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)
Options d'achat d'actions (suite)
Share Purchase Options (continued)

La juste valeur de chaque option accordée est estimée à la date d'octroi en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes, avec les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : / The fair value of each option granted is estimated at the date of grant using the Black-Scholes option-pricing model with the following weighted average assumptions:

	31 août / August 31, 2019	31 août / August 31, 2018
Moyenne pondérée du taux d'intérêt sans risque / Weighted average risk free-interest rate	2,19 %	2,08 %
Moyenne pondérée de la volatilité prévue / Weighted average expected volatility	67,07 %	75,83 %
Moyenne pondérée du prix des actions à la date de l'octroi / Weighted average expected shares price at the time of grant	0,67 \$	0,67 \$
Moyenne pondérée de la durée estimative / Weighted average expected life	4,2 ans / years	4 ans / years
Moyenne pondérée de dividende prévu / Weighted average expected dividend yield	0 %	0 %

Options aux courtiers et à des intervenants
Brokers and intermediaries options

Les mouvements dans les options aux courtiers et à des intervenants se détaillent comme suit :

Changes in brokers and intermediaries options were as follows:

	31 août / August 31, 2019	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	31 août / August 31, 2018	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
Solde au début de l'exercice	420 000	1,00	20 800	0,35	Balance, beginning of year
Octroyées	-	-	420 000	1,00	Granted
Exercées	-	-	(20 800) ⁽¹⁾	0,35	Exercised
Solde à la fin de l'exercice	<u>420 000</u>	1,00	<u>420 000</u>	1,00	Balance, end of year
Options exerçables à la fin de l'exercice	<u>420 000</u>	1,00	<u>-</u>	-	Exercisable options, at the end of the year

Notes complémentaires aux états financiers
Notes to Financial Statements
31 août 2019 et 2018
August 31, 2019 and 2018
14- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)
14- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)
Options aux courtiers et à des intervenants (suite)
Brokers and intermediaries options (continued)

No.	Date d'exercice / Exercise date	Nombre d'options exercées / Number of options exercised	Prix de l'action / Share price \$
1	18 décembre / December 18, 2017	20 800	0,35

	31 août / August 31, 2019	31 août / August 31, 2018	
La moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées à des courtiers et des intervenants	\$ -	\$ 0,5104	The weighted average fair value of options granted to brokers and intermediaries

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options accordées aux courtiers et à des intervenants :

The following table summarizes the information relating to brokers and intermediaries options granted :

Options aux courtiers et à des intervenants en circulation au 31 août 2019 Brokers and intermediaries options outstanding as at August 31, 2019	Prix Price \$	Date d'expiration / Expiry date
420 000	1,00	Mai / May 2020
420 000		

La juste valeur de chaque option accordée aux courtiers et à des intervenants est estimée à la date d'octroi en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes, avec les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes / The fair value of each brokers and intermediaries options granted is estimated at the date of grant using the Black-Scholes option-pricing model with the following weighted average assumptions:

	31 août / August 31, 2019	31 août / August 31, 2018
Moyenne pondérée du taux d'intérêt sans risque / Weighted average risk free-interest rate	- %	1,93 %
Moyenne pondérée de la volatilité prévue / Weighted average expected volatility	- %	69 %
Moyenne pondérée du prix des actions à la date de l'octroi / Weighted average expected shares price at the time of grant	- \$	0,51 \$
Moyenne pondérée de la durée estimative / Weighted average expected life	-	2 ans / years
Moyenne pondérée de dividende prévu / Weighted average expected dividend yield	0 %	0 %

Notes complémentaires aux états financiers

Notes to Financial Statements

31 août 2019 et 2018

August 31, 2019 and 2018

14- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

14- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Bons de souscription

Warrants

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit / Changes in Company warrants were as follows:

	31 août / August 31, 2019		31 août / August 31, 2018		
	Quantité / Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	Quantité / Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
Solde au début de l'exercice	6 796 703	0,33	6 026 703	0,64	Balance, beginning of year
Octroyés	-	-	3 500 000	-	Granted
Exercés	-	-	(230 000) ⁽¹⁾⁽²⁾	0,35	Exercised
Expirés	(3 296 703)	0,33	(2 500 000)	-	Expired
Solde à la fin de l'exercice	<u>3 500 000</u>	0,33	<u>6 796 703</u>	0,33	Balance, end of year

No.	Date d'exercice / Exercise date	Nombre d'options exercées / Number of options exercised	Prix de l'action / Share price \$
1	18 décembre / December 18, 2017	30 000	0,35
2	22 décembre / December 22, 2017	200 000	0,35

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription accordés.

The following table summarizes the information relating to the warrants granted under the plan.

Bons de souscription en circulation / Warrants outstanding	Prix de levée / Exercise price \$	Date d'expiration / Expiry date
<u>3 500 000</u>	1,25	Mai / May 2020
<u>3 500 000</u>		

Notes complémentaires aux états financiers

Notes to Financial Statements

31 août 2019 et 2018

August 31, 2019 and 2018

15- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS MINIERIS DIFFÉRÉS

Impôts reconnus dans les états de la perte nette et de la perte globale

	2019	2018
	\$	\$
Impôts exigibles		
Recouvrement d'impôt courant	(253 791)	(962 700)
	<u>(253 791)</u>	<u>(962 700)</u>
Impôts différés		
Création et renversement des écarts temporaires	253 791	962 700
	<u>253 791</u>	<u>962 700</u>
Charge d'impôt sur les résultats	<u>-</u>	<u>-</u>

Tax recognized in statements of net loss and comprehensive loss

Current tax expense

Current tax recovery

Deferred tax expense

Origination and reversal of temporary differences

Total current and deferred tax expense

Rapprochement du taux d'imposition effectif

Le recouvrement d'impôt attribuable aux résultats diffère des montants calculés par application du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 26,63 % (26,73 % en 2018) à la perte avant impôt en raison des éléments suivants :

Reconciliation of effective tax rate

Income tax recovery differs from the amounts computed by applying the combined federal and provincial income tax rate of 26.63% (2018 - 26.73%) to the loss before taxes for the following reasons:

	2019	2018	
	\$	\$	
Perte nette	(2 357 082)	(5 551 519)	Net loss
Charge d'impôt	<u>-</u>	<u>-</u>	Total tax expense
Perte avant impôts	<u>(2 357 082)</u>	<u>(5 551 519)</u>	Loss before income taxes
Recouvrement d'impôt prévu	(627 691)	(1 483 921)	Expected tax recovery
Paiements fondés sur des actions	67 957	563 410	Share-based compensation
Dépenses non déductibles	92 390	114 128	Non-deductible expenses
Attributs fiscaux sur lesquelles aucun impôt futur n'est reconnu	534 929	1 063 713	Tax attributes for which no deferred tax assets recognized
Variation de l'impôt minier différé déductible	(67 585)	(257 330)	Variation of deductible mining deferred tax
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices	<u>-</u>	<u>-</u>	Income tax recovery

Notes complémentaires aux états financiers

Notes to Financial Statements

31 août 2019 et 2018

August 31, 2019 and 2018

15- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS MINIERES DIFFÉRÉS (suite)

15 DEFERRED INCOME TAXES AND MINING TAXES (continued)

Le taux statutaire de la Société est passé à 26,63% (26,73 % en 2018) suite à une baisse de taux d'imposition au Québec. Le taux du Québec continuera de diminuer de 0,1 % par année pour s'établir à 11,5 % pour les années se terminant après 2019.

The Corporation's statutory rate declined to 26.63% (2018 - 26.73%) due to a decrease in the Quebec tax rate. The Quebec rate will continue to fall by 0.1% per year to stand at 11.5% for financial years ending after 2019.

Actifs d'impôt différé non comptabilisés

Unrecognized deferred tax assets

	2019	2018	
	\$	\$	
Pertes autres qu'en capital reportées	3 115 465	2 531 877	Non-capital losses carryforwards
Frais d'émission d'actions	126 605	195 217	Share issuance cost
Titres négociables	107 532	87 669	Marketable securities
	<u>3 349 602</u>	<u>2 814 763</u>	

Les actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés au titre de ces éléments, car il n'est pas probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible et sur lequel la Société pourra tirer des bénéfices. Les pertes en capital n'expireront pas en vertu de la législation fiscale actuelle.

Deferred tax assets have not been recognised in respect of these items because it is not probable that future taxable profit will be available against which the Company can utilise benefits therefrom. The capital losses do not expire under current tax legislation.

Les pertes autres qu'en capital expirent comme suit :

The non-capital losses expire as follows:

	Fédéral / Federal	Provincial
	\$	\$
2027	255 630	237 297
2028	459 656	127 099
2029	560 970	512 981
2030	1 499 594	840 217
2031	1 070 384	270 102
2032	1 358 482	998 798
2033	1 357 134	1 354 164
2034	1 033 862	1 015 293
2035	907 142	894 136
2036	1 107 285	1 091 179
2037	2 873 872	2 855 516
2038	3 835 150	3 816 870
2039	3 515 074	3 506 220
	<u>19 834 235</u>	<u>17 519 872</u>

Notes complémentaires aux états financiers
31 août 2019 et 2018
Notes to Financial Statements
August 31, 2019 and 2018
**15- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS MINIERES
DIFFÉRÉS (suite)**
Actifs et passifs d'impôts différés reconnus

	Actifs / Assets 31 août / August 31,		Passifs / Liabilities 31 août / August 31,		Net 31 août / August 31,		
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	
Actifs (passifs) d'impôts différés							Deferred tax assets (liabilities)
Actifs de prospection et d'évaluation	-	-	(1 888 516)	(1 540 089)	(1 888 516)	(1 540 089)	Exploration and evaluation assets
Actifs de prospection et d'évaluation – impôt minier	-	-	(1 988 531)	(1 734 901)	(1 988 531)	(1 734 901)	Exploration and evaluation assets-mining tax
Pertes autres qu'en capital	1 874 456	1 527 030	-	-	1 874 456	1 527 030	Non capital losses carried forward
Immobilisations corporelles	14 061	13 059	-	-	14 061	13 059	Equipment
Actifs (passifs) d'impôts différés	1 888 516	1 540 089	(3 877 047)	(3 274 990)	(1 988 531)	(1 734 901)	Tax assets (liabilities)
Compensation d'impôts	(1 888 516)	(1 540 089)	1 888 516	1 540 089	-	-	Tax offset
Passifs d'impôts différés nets	-	-	(1 988 531)	(1 734 901)	(1 988 531)	(1 734 901)	Net deferred tax liabilities

16- RÉSULTATS PAR ACTION

Les bons de souscription et les options d'achat d'actions ont été exclus du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires puisque la Société est à perte et que leur effet aurait été anti-dilutif.

16- EARNINGS PER SHARE

The warrants and share purchase options were excluded from the diluted weighted average number of common shares calculation since the Company is at loss and that their effect would have been antidilutive.

**17- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX
FLUX DE TRÉSORERIE**

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :

	2019
	\$
Autres débiteurs	142 105
Taxes à recevoir	40 138
Frais payés d'avance	115 040
Créditeurs et charges à payer	(654 615)
	<u>(357 332)</u>

**17- COMPLEMENTARY INFORMATION RELATED
TO CASH FLOWS**

Net change in non-cash operating working capital items:

2018	
\$	
(121 393)	Other receivables
21 572	Taxes receivable
(55 998)	Prepaid expenses
(471 214)	Accounts payable and accrued liabilities
<u>(627 033)</u>	

Notes complémentaires aux états financiers**31 août 2019 et 2018****Notes to Financial Statements****August 31, 2019 and 2018****17- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE (suite)**

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie :

	2019
	\$
Variation des actifs de prospection et d'évaluation inclus dans les créditeurs et charges à payer	212 085
Frais d'émission d'actions pour options aux courtiers et à des intervenants	-
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers	253 791
Variation des actifs de prospection et d'évaluation inclus dans la dette à long terme	548 333
Charge de désactualisation et d'intérêts sur la dette à long terme incluse dans les actifs de prospection et d'évaluation	783 932
Radiation de crédits d'impôt relatifs aux ressources inclus dans les autres débiteurs	1 847

17- COMPLEMENTARY INFORMATION RELATED TO CASH FLOWS (continued)

Items not affecting cash and cash equivalents :

2018	
\$	
330 085	Change in exploration and evaluation assets included in accounts payable and accrued liabilities
214 366	Share issuance expenses for brokers and intermediaries' options
1 050 039	Tax credit related to resources and mining tax credit
-	Change in exploration and evaluation assets included in long-term debt
718 615	Accretion and interest expense on long-term debt included in exploration and evaluation assets
173 374	Impairment of tax credits related to resources included in other receivables

18- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES**Transactions avec les principaux dirigeants et les membres du conseil d'administration**

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2019, la Société n'a engagé aucun frais d'honoraires professionnels et de consultants (45 249 \$ en 2018) et a engagé des frais d'aménagement et de mise en valeur de 109 781 \$ (285 848 \$ en 2018) auprès de la société Consul-Teck Exploration Minière inc., une société dont le chef de la direction est un actionnaire. En relation avec ces transactions, la Société avait 18 000 \$ à payer au 31 août 2019 (71 949 \$ en 2018).

Le chef de la direction et un administrateur de la Société détiennent 1 % du produit de fonderie net sur certains titres miniers des propriétés Caumont, Duval, Lemare, Nisk et Valiquette et 2 % du produit de fonderie net sur certains titres miniers de la propriété Rose Lithium-Tantale.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

18- RELATED PARTY TRANSACTIONS**Transactions with key executives and with members of the Board of Directors**

During the year ended August 31, 2019 the Company incurred no professional and consultants fees (\$45,249 – 2018) and incurred development expenses of \$109,781 (2018 - \$285,848) with Consul-Teck Exploration Minière Inc., a company of which the Chief Executive Officer is a shareholder. In relation with these transactions, an amount of \$18,000 was payable as at August 31, 2019 (2018 – \$71,949).

The Company's chief executive officer and a director own a 1% NSR on some of the claims of the Caumont, Duval, Lemare, Nisk and Valiquette properties and 2% NSR on some of the claims of the Rose Lithium-Tantalum property

These transactions are in the normal course of operations and are measured at the exchange amount, which is the amount of consideration established and agreed by the related parties.

Notes complémentaires aux états financiers**31 août 2019 et 2018****Notes to Financial Statements****August 31, 2019 and 2018****18- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES 18- (suite)**

Le tableau qui suit illustre la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs de la Société :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Salaires et charges sociales	1 449 323	1 614 524
Rémunération et paiements fondés sur des actions	<u>96 283</u>	<u>1 570 992</u>
	<u>1 545 606</u>	<u>3 185 516</u>

RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

The following table reflects the remuneration of key management and directors of the Company's:

Salaries and fringe benefits
Compensation and share-based payments

19- PASSIFS ÉVENTUELS

Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur.

19- CONTINGENT LIABILITIES

The Company's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. Environmental consequences are difficult to identify, in terms of level, impact or deadline. At the present time and to the best knowledge of management, the Company is in conformity with the laws and regulations.

20- ENGAGEMENTS

En mai 2014, la Société a signé une convention de location, pour des espaces de bureau à Montréal, venant à échéance en juillet 2019 et renouvelé jusqu'en juillet 2024. Le solde des loyers minimaux futurs à payer au cours des cinq prochains exercices totalise 279 565 \$.

20- COMMITMENTS

In May 2014, the Company signed a lease contract for its Montreal office, expiring in July 2019 and renewed until July 2024. Minimum payments, totalling \$279,565, are solely comprised of payments to be made over the next five fiscal years.

21- POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les activités de la Société sont exposées aux risques financiers suivants :

- a) Risque de marché
- i) Risque de change

La Société effectue certaines transactions en devises étrangères, principalement en dollars américains et en euros. Les soldes des créditeurs et charges à payer libellés dans ces monnaies étrangères s'élevaient à 7 241 \$ CA (314 US et 4 625 € au 31 août 2019 et 2 263 CA (256 \$ US et 1 933 €) au 31 août 2018. Conséquemment, la Société est exposée au risque de fluctuation du taux de change.

21- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES

The Company's activities are exposed to following financial risks:

- a) Market risk
- i) Currency risk

The Company makes certain transactions in foreign currencies mainly in US dollars and euros. The balances in the accounts payable and accrued liabilities in these foreign currencies were \$7,241 CA (US\$314 and €4,625 as at August 31, 2019 and \$2,263 CA (US\$256 and €1,933) as at August 31, 2018. Consequently, the Company is exposed to foreign exchange fluctuation.

Notes complémentaires aux états financiers**Notes to Financial Statements****31 août 2019 et 2018****August 31, 2019 and 2018****21- POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)****a) Risque de marché (suite)**

L'impact sur la perte nette d'une augmentation ou d'une diminution de 10 % des devises par rapport au dollar canadien serait négligeable.

ii) Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des conditions du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres aux titres négociables ou des facteurs touchant tous les titres négociés sur le marché. Le risque maximal découlant des titres négociables (instrument financier de Niveau 1) est déterminé par la juste valeur de l'instrument. Au 31 août 2019, en prenant pour hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, une variation de 43 % du cours des actions des titres négociables détenus par la Société aurait changé la perte nette de la Société de 85 582 \$. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que les instruments financiers de la Société fluctuent en raison des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de la juste valeur sur ses équivalents de trésorerie et sa dette à long terme avec Helm AG.

b) Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des autres débiteurs et des créditeurs et des charges à payer correspond approximativement à leurs valeurs comptables en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée en fonction des flux de trésorerie actualisés au taux applicable à la date de l'état de la situation financière pour un même instrument. Les taux applicables actuellement étant similaires à ceux applicables aux instruments de la dette à long terme, la juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable.

21- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES (continued)**b) Market risk (continued)**

The impact on the net loss of a 10% increase or decrease in foreign currencies against the Canadian dollar would be negligible.

ii) Price risk

Price risk is the risk that the value of financial instruments will fluctuate as a result of changes in market conditions (other than those arising from interest rate risk or currency risk), whether those changes are caused by factors specific to marketable securities, or factors affecting all marketable securities (Level 1 financial instrument) traded in the market. The maximum risk resulting from financial instruments held long is determined by the fair value of the instrument. As at August 31, 2019, a 43% change in stock prices of the marketable securities held by the Company would have changed the Company's net loss by \$85,582 with all other factors held constant. In practice, the actual results may differ from this sensitivity analysis and the difference could be material.

iii) Interest rate risk

Interest rate risk is the exposure of the Company's financial instruments to fluctuations in interest rates. The Company is exposed to a risk of fair value on its cash equivalents and on its long-term debt with Helm AG.

b) Fair value

The fair value of cash and cash equivalents, other receivables and accounts payable and accrued liabilities approximates their carrying value due to their short-term nature.

The fair value of the long-term debt is determined on the basis of discounted cash flow using the rate applicable at the date of the statement of financial position for a given instrument. The rate is similar to the rate applicable to the long-term debt instruments. The fair value of the long-term debt approximates its book value.

Notes complémentaires aux états financiers
Notes to Financial Statements
31 août 2019 et 2018
August 31, 2019 and 2018
21- POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)
c) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des autres débiteurs représente l'exposition maximale de la Société au risque de crédit. Le risque de crédit sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie est limité puisque les parties contractantes sont des sociétés ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales.

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes. La Société établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

21- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES (continued)
c) Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to meet its obligation and causes the other party to incur a financial loss. The carrying value of cash and cash equivalents and other receivables represents the Company's maximum exposure to credit risk. The credit risk on cash and cash equivalents is limited because the contracting parties are entities with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies.

d) Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Company will not be able to meet the obligations associated with its financial liabilities. Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has sufficient financing sources. The Company establishes budgets to ensure it has the necessary funds to fulfill its obligations.

	Valeur comptable / Carrying amount	Flux de trésorerie contractuels / Contractual cashflows	De 0 à 12 mois / 0 to 12 months	De 12 à 24 mois / 12 to 24 months	De 24 à 36 mois / 24 to 36 months	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Créditeurs et charges à payer	419 233	419 233	419 233	-	-	Accounts payable and accrued liabilities
Dette à long terme, incluant les intérêts à payer	6 313 661	7 807 767	-	200 000	7 607 767	Long term debt, including interest payable

La Société aura besoin de financement supplémentaire important à court terme et à long terme afin de s'acquitter de ses engagements et obligations. Il existe une incertitude quant à la capacité de la Société à obtenir un tel financement et, par conséquent, à s'acquitter de ses obligations relatives aux créditeurs et charges à payer. Se reporter à la note 2.

The Company will need significant additional funding in the near and long term in order to discharge its commitments and liabilities. There is uncertainty as to the ability of the Company to obtain such funding and therefore to discharge its obligations in terms of its accounts payable and accrued liabilities. See Note 2.

22- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

La Société définit maintenant le capital qu'elle gère comme étant la dette à long terme et les capitaux propres. Au 31 août 2019, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui totalisent 19 806 076 \$ et d'une dette à long terme totalisant 4 485 023 \$. Lors de la gestion du capital, les objectifs de la Société sont les suivants : a) s'assurer que l'entité continue d'être en exploitation; b) augmenter la valeur des actifs de l'entité; et c) obtenir des rendements optimaux pour les actionnaires. L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations pour son plan de développement minier et de prospection et ainsi assurer la croissance de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais de prospection et d'évaluation, ses activités d'investissement, ses besoins en fonds de roulement et d'augmenter la valeur des actifs de l'entité et d'obtenir des rendements optimaux pour les actionnaires.

La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accréditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais de prospection admissibles. Au cours de l'exercice, la Société a respecté ses exigences réglementaires. La Société n'a pas de politique de dividendes.

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice clos le 31 août 2019.

23- ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

En novembre 2019, la Société a octroyé 50 000 options d'achat d'actions à un consultant. Chaque option d'achat d'actions permet à son porteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,50 \$ par action pour une période de deux ans.

22- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL

The Company defines capital that it manages as long-term debt and shareholders' equity. As at August 31, 2019, the capital of the Company consisted of equity amounting to \$19,806,076 and long-term debt amounting to \$4,485,023. When managing capital, the Company's objectives are a) to ensure the entity continues as a going concern; b) to increase the value of the entity's assets; and c) to achieve optimal returns for its shareholders. The Company's capital management objective is to have sufficient capital to be able to meet its exploration and mining development plan in order to ensure the growth of its activities. It also has the objective to have sufficient cash to finance its exploration and evaluation expenses, investing activities, working capital requirements and to increase the value of the entity's assets and to achieve optimal returns to shareholders.

The Company is subject to regulatory requirements related to the use of funds obtained by flow-through shares financing. These funds have to be incurred for eligible exploration expenses. During the year, the Company has respected all of its regulatory requirements. The Company has no dividend policy.

There were no significant changes in the Company's approach to capital management during the year ended August 31, 2019.

23- SUBSEQUENT EVENT

In November 2019, the Company granted 50,000 share purchase options to a consultant. Each share purchase option allows its holder to acquire a common share for \$0.50 per share for a period of two years.